

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

---

# **SECTION DE PSYCHOLOGIE**

**Guide de l'étudiant  
Règlements d'études  
Catalogue des cours**

**1994-1995**



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

## SE RENSEIGNER OU ET QUAND ?

9, route de Drize, Bâtiment D, tél. 705 71 11

### SECRETARIATS DES ETUDIANTS

Réception :

Premier cycle : du lundi au mercredi, de 8h. à 12h. (bureau 228)(705 96 54)

Deuxième cycle : du lundi au jeudi, de 9h. à 11h.30 (bureau 226)(705 96 53)

### CONSEILLERE AUX ETUDES (bureau 219)(705 96 49)

Réception : du lundi au jeudi, de 10h.00 à 12h.00 et sur rendez-vous

### PRESIDENCE (bureau 209)(705 96 44/96 45) : M. Jacques VONECHE

Vice-Présidence : Mme Christiane GILLIERON

### BIBLIOTHEQUE (bâtiment A)(tél. 705 96 36/31)

Prêt : du lundi au vendredi, de 10h. à 16h.

Lecture : du lundi au vendredi, de 9h. à 20h., samedi de 9h. à 12h.

### ADEPSY (Association des étudiants en psychologie)

Présidente : Virna Signorelli, tél. 321.18.71

## DATES A RETENIR

Début des cours 24 octobre 1994

Fin des cours 24 juin 1995

Vacances universitaires

Noël/Nouvel An

Pâques

Eté

24 décembre 94 au 16 janvier 1995

18 mars au 24 avril 1995

15 juillet au 21 octobre 1995

Sessions d'examens 3 au 22 octobre 1994

20 mars au 1er avril 1995

26 juin au 15 juillet 1995

2 au 21 octobre 1995

Demandes d'immatriculations :

1er mars au 1er juin 1995

Inscriptions aux examens de juillet 1995 :

24 avril au 5 mai 1995

Demandes d'équivalences :

jusqu'au 1er juin 1995

Demande d'une année de congé :

jusqu'au 15 septembre 1994

Collège des Docteurs :

novembre 1994, mai 1995

Demandes d'inscription des non porteurs de maturité

15 novembre 94 au 15 janvier 95

## TABLE DES MATIERES

I.	LISTE DU CORPS ENSEIGNANT	2
II.	GUIDE DE L'ETUDIANT	6
III.	REGLEMENTS D'ETUDES	10
III.1.	Règlement de la licence en psychologie	11
III.2.	Règlement du diplôme de spécialisation en psychologie	18
III.3.	Règlement du doctorat en psychologie	19
III.4.	Règlement interne concernant le diplôme de spécialisation	19
III.5.	Directives concernant les travaux de diplôme de spécialisation	20
IV.	LISTES ET DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU PREMIER CYCLE	21
IV.1.	Listes des enseignements	21
IV.2.	Descriptifs des enseignements	23
V.	LISTE ET DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU DEUXIEME CYCLE	32
V.1.	Liste des enseignements	32
V.2.	Descriptifs des enseignements	35
VI.	LISTE ET DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU DIPLOME DE SPECIALISATION	50
VI.1.	Liste des enseignements	50
VI.2.	Descriptifs des enseignements	54
VII.	CODE D'ETHIQUE	60

# I. LISTE DU CORPS ENSEIGNANT

Doyen de la faculté :

M. Pierre MOUNOUD (D, 201)  
tél. 9640

Président de la section :

M. Jacques VONECHE

Vice-Présidence :

Mme Christiane GILLIERON  
D, 209, tél. 9644/9645

Conseillère aux études :

Mme Marie-Paule MICHIELS (D, 219)  
tél. 9649

Secrétariat des étudiants :

Mme Sylvie REICHENBACH (D, 226)(2ème cycle)  
tél. 9653

Mme Carol STAHELIN (D, 228)(1er cycle)  
tél. 9654

Secrétariat de la Conseillère aux études :

Mme Edith EMMANUELLI (D, 225)  
tél. 705 9652

## Corps enseignant dépendant de la section

M. Gilbert ASSAL, PAS\*, CHUV, tél. 021/314.11.11  
assistante : D. Bercher

Mme Ioanna BERTHOUD, MER, bât. F (524), tél. 9742  
assistante : M. Cattaneo

Mme Magali BOVET, MER, bât. F (507), tél. 9712  
assistante : M. Sartori

M. Pierre BOVET, PO, bât. F (502), tél. 9700/9701  
assistants : B. Crochet, R. Humbert, B. Mueller

M. André BULLINGER, PO, bât. A (205), tél. 9798/9817/9825  
assistantes : P. Grivel, N. Schmid-Pons, C. Tschopp, V. Vulliet

M. Alain CONTENT, CC, bât. F (206), tél. 9810

M. Jacques D. de LANNOY, PO, bât. F (539), tél. 9723/9724  
assistantes : M. Di Capua, M.T. Ferriol, R. Lehotkay, D. Pepe

Mme A. de RIBAUPIERRE, PO, bât. F (347), tél. 9772/9771  
assistants : C. Bailleux, J.P. Cattin, T. Lecerf

Willem DOISE, PO (AII-613), 343.92.43  
maître-assistant : A. Clémence  
assistants : A.-C. Dafflon, D. Spini, C. Staerkle

M. Nicolas DURUZ, PS, bât. A (234), tél. 9786

Mme Ariane ETIENNE, PO, (A54, 005), tél. 7118/7127  
maître-assistant : R. Maurer  
assistants : J. Cattet, B. Reverdin

Mme Donata FABBRI-MUNARI, CC, bât. F (545), tél. 9730

M. Michelangelo FLUCKIGER, PT, bât. F (209/210), tél. 9792/9793/9794  
maître-assistant : B. Baumberger  
assistants : C. Leoni, P. Vianin

M. Uli FRAUENFELDER, PO, bât. F (526), tél. 9740/9741  
maîtres-assistants : P. Merlo, N. Nguyen Trong  
assistante : M. Laganaro

M. James GASSER, CC, bât. F (514), tél. 9718

Mme Christiane GILLIERON, PAD, bât. F (542), tél. 9715/9716  
maître-assistant : E. Reith  
assistantes : M. Cattaneo, C. Föllmi

M. Claude-Alain HAUERT, MER, bât. F (345), tél. 9770/9765  
assistants : R. Martin, O. Sevino

M. Olivier HOUDE, CC, bât. F (337), tél. 9762

M. Philippe JAFFE, CC, bât. A (230), tél. 9789  
assistante : H. Rey Wicky

Mme Susanne KAISER, MER, bât. F (352), tél. 9778  
assistant : R. Banse

Mme Helga KILCHER, MER, bât. A (202), tél. 9787  
assistante : B. Gogukian

M. Fabio LORENZI-CIOLDI, MER, (AII-621), tél. 343.92.43  
assistants : A.-C. Dafflon, D. Spini

Mme Michèle MAQUARD, CE, SMP, 16-18 bd Saint Georges, tél. 327.43.74

M. Rafael MILLAN, MER, bât. A (203b), tél. 9796  
assistant : J. Laederach

\* Pour les abréviations des titres, voir page 5.

N.B. Tous les numéros de téléphones peuvent être appelés directement en composant le préfixe 705 (ex. 705 9644)

M. Jacques MONTANGERO, PAD, bât. F (509), tél. 9710/9711  
assistants: P. Pasche, F. Pons, P.O. Willequet

M. Pierre MOUNOUD, PO, bât. F (337), tél. 9762/9763/9764/9782  
maître-assistant : P. Zesiger  
assistantes : A. Aubert, V. Barraud

M. Gabriel MUGNY, PO, (AII-619), tél. 343.92.42  
maîtres-assistants : F. Butera, M. Sanchez-Mazas  
assistante : J. Maggi

M. Michel MÜHLETHALER, PAD, CMU, tél. 702.58.07

M. Alberto MUNARI, PO, bât. F (545), tél. 9730/9731  
assistants : A. R. Bertola, A. Cattaneo, D. Souperbiet, E. Verheecke

Mme Florence QUARTIER-FRINGS, CC, bât. F (516), tél. 9719

M. Michael REICHERTS, MER, bât. F (203), tél. 9790

M. Jacques RICHARD, PAD, IUPG, tél. 305.41.11  
maître-assistante : E. Dirkx

Mme Christiane ROBERT-TISSOT, CC, bât. A (230)  
assistante : F. Luethi

Mme Frieda ROSSEL, CE, bât. F (516), tél. 9719

M. Klaus R. SCHERER, PO, bât. F (354), tél. 9780/9777/9827  
maître assistante : H. Siegwart-Zesiger  
assistants : R. Banse, G. Ceschi, P. Edwards, A. Etter

Mme Elsa SCHMID-KITSIKIS, PO, bât. A (235), tél. 9815/9787  
assistants : M.I. Fonseca, C. Messerli, S. Monzani, T. Pascual, A. Sanzana

Mme Anne SINCLAIR, MER, bât. F (518), tél. 9732/9721  
assistante : K. Pistien

M. Daniel STERN, PO, bât. A (234), tél. 9786/9811/9812  
assistants : N. Favez, M.C. Mühlebach, P. Scheidegger

Mme Thalia VERGOPOULO, CE, bât. F (516), tél. 9719

M. Paolo VIVIANI, PO, bât. F (344), tél. 9769/9767  
assistants : G. Baud-Bovy, P. Vindras

Mme Daphné VOELIN-LIAMBEY, CE, bât. F (512), tél. 9713

M. Jacques VONECHE, PO, 18 Acacias (105), tél. 7023/7676/7873  
maître-assistant : F. Vidal  
assistantes : T.K. Dao, D. Pepe

## Professeurs honoraires

M. Vinh BANG, Guy CELLERIER, Mme Bärbel INHELDER, Mme Hermine SINCLAIR,  
M. Jean-Daniel STUCKI, M. Henri WERMUS

## Privat docent

M. Roland SCHAPPI

## Corps enseignant ne dépendant pas de la section

M. Pierre DILLENBOURG, MER, TECFA, bât. D (334), tél. 9693  
M. François LADAME, CC, 16-18 bd Saint-Geroges, tél. 327.43.91  
M. Patrick MENDELSON, PO, TECFA, bât. D (332), tél. 9692  
assistant : B. Borcic  
M. Gianreto PINI, CE, Section des Sciences de l'Education, bât. D (317), tél. 9671

## Titres des enseignants :

PO	Professeur ordinaire
PS	Professeur suppléant
PAD	Professeur adjoint
PAS	Professeur associé
PT	Professeur titulaire
CC	Chargé de cours
MER	Maître d'enseignement et de recherche
CE	Chargé d'enseignement

## REMARQUE

L'enregistrement du corps enseignant pour le programme étant terminé fin mai, certains membres du corps enseignant figurent ou ne figurent pas dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

## II. GUIDE DE L'ETUDIANT

### Renseignements généraux de la section

#### Conseillère aux études

Mme Marie-Paule Michiels (bureau D 219). Reçoit du lundi au jeudi de 10h.00 à 12h.00 et sur rendez-vous.

#### Secrétariat de la Conseillère aux études

Mme Edith Emmanuelli (bureau D 225).

#### Secrétariats des étudiants

Premier cycle : Mme Carol Staehelin, bureau D 228  
Heures de réception : du lundi au mercredi de 8h. à 12h.  
Deuxième cycle : Mme Sylvie Reichenbach, bureau D 226  
Heures de réception : du lundi au jeudi de 9h. à 11h.30.

#### Horaire de réception des professeurs de la section

Date et lieu seront affichés au début du semestre.

#### Horaire des enseignements

Est affiché avant le début de l'année universitaire au bâtiment D, rez-de-chaussée. Les inscriptions pour les séminaires, travaux pratiques, et recherches seront affichées au début de l'année universitaire au 1er étage, bâtiment D, en face des secrétariats des étudiants.

Ces inscriptions ne sont pas prises aux secrétariats des étudiants, mais auprès des enseignants (pour les séminaires) et de la Conseillère aux études (pour les TP et recherches).

#### Prix et Bourses attribués par la section de psychologie

Se renseigner auprès de l'administratrice (bureau D 207).

#### Formation en logopédie

Elle s'adresse aux étudiants en possession d'une demi-licence en psychologie - ou d'un titre jugé équivalent - et ayant satisfait aux conditions d'admission en logopédie. Elle prépare, en 3 ans, à l'obtention d'un diplôme de logopédie décerné par la FPSE après la réussite :

- de 2 années de 2e cycle d'études en psychologie (obtention de la licence en psychologie);
- et d'une 3e année post-licence (stages et mémoire).

Cette formation rénovée entrera en vigueur dès l'année académique 1995/1996. Les informations pratiques concernant l'année de transition 1994/1995 sont disponibles :

- par affichage sur les différents sites universitaires genevois et suisses romands;
- auprès de :
  - . U. Frauenfelder, bât. F (526), tél. 9740/41
  - . M.P. Michiels, bât. D (219), tél. 9649

qui peuvent également répondre à toutes questions concernant le futur plan d'études.

#### ERASMUS - Programmes européens de mobilité des étudiants

Des enseignants de la section de psychologie participent ou coordonnent des PIC (programmes interuniversitaires de coopération) permettant la mobilité des étudiants de psychologie de 2e et/ou 3e cycle(s) dans les universités européennes.

Pour toutes informations, veuillez contacter M.P. Michiels, conseillère aux études, bureau D 219, dès la rentrée des vacances de Pâques précédent l'année académique de mobilité.

#### Bibliothèque

Bâtiment A, tél. 705.96.36/31

Prêt : du lundi au vendredi de 10h. à 16h.

Salle de lecture : du lundi au vendredi de 9h. à 20h., le samedi de 9h. à 12h.

#### Salle informatique en libre service pour les étudiants

Bâtiment A, sous-sol Bibliothèque

Ouverte du lundi au vendredi de 9h. à 20h., le samedi de 9h. à 12h.

Des moniteurs sont à la disposition des étudiants selon l'horaire affiché dans la salle. Une taxe d'inscription de Fr. 40.--/an est exigée pour l'obtention d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Formulaires à disposition auprès des secrétariats d'étudiants.

#### Services universitaires

##### 1. Secrétariat Central des Etudiants

#### Immatriculations

##### a) Diplômes exigés

Maturité, baccalauréat avec la mention "assez bien" ou titre jugé équivalent par l'Université. Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen complémentaire demandé par l'Université.

##### b) Formalités d'immatriculation

L'inscription préalable est **obligatoire** pour tous les candidats et candidates qui désirent entreprendre des études de psychologie. Cette obligation est également valable pour les étudiants et étudiantes déjà immatriculés qui désirent changer de discipline et entreprendre des études de psychologie.

**Les demandes de préinscription doivent obligatoirement être présentées par écrit du 1er mars au 1er juin au Secrétariat Central de l'Université de Genève, 24 Général-Dufour, 1211 GENEVE 4.**

Ce secrétariat est ouvert le lundi, de 16h. à 18h. (prolongation jusqu'à 18h.45 pendant les semaines de cours) et du mardi au vendredi, de 9h.30 à 11h.30.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

L'enseignement est donné en français. L'Université peut demander aux étudiants de langue étrangère de subir un examen de français.

## **Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité**

Peuvent être admis les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- a) être de nationalité suisse et, sauf pour les citoyens genevois, être porteurs d'un permis d'établissement dans les cantons de Genève, du Tessin, du Jura, du Valais francophone ou de Berne francophone depuis une année au moins au 1er octobre précédent la rentrée universitaire pour laquelle s'inscrit le candidat;
- ou
- b) être porteur d'un permis de séjour depuis 5 ans au moins et être domicilié dans les cantons de Genève, du Tessin, du Jura, du Valais francophone ou de Berne francophone depuis une année au moins au 1er octobre précédent la rentrée universitaire pour laquelle s'inscrit le candidat;
- c) être âgé de 25 ans révolus au plus tard le 1er octobre
- d) justifier de l'exercice pendant trois ans au moins d'une activité professionnelle régulièrement déclarée à plein temps.
- e) faire preuve des aptitudes nécessaires selon les modalités fixées dans un règlement interne tenant compte des exigences spécifiques à chaque faculté ou école.

Les demandes doivent être déposées au Secrétariat central du **15 novembre au 15 janvier** pour la rentrée d'octobre de l'année suivante.

## **Equivalences**

Les demandes doivent être adressées au Secrétariat central de l'Université avant le **31 mai** avec photocopies des diplômes obtenus par le candidat, une liste détaillée des cours suivis (avec nombre de semestres et d'heures hebdomadaires et un bref résumé du contenu de chaque cours) et une liste des examens subis (avec notes et/ou mentions obtenues).

## **Auditeurs**

Les personnes souhaitant suivre quelques cours en qualité d'auditeur peuvent s'inscrire en novembre au moyen du bulletin inclus dans le guide de l'auditeur qui est en vente dès le 1er septembre auprès des huissiers d'Uni Bastions, Dufour et Mail.

## **2. Autres services**

### **Bourses**

Se renseigner auprès du Service social, rue de Candolle 4, tél. 705.77.79

### **Allocations d'études**

Service des allocations d'études, 6 rue Adrien Lachenal, tél. 735.07.11

### **Office d'orientation universitaire**

6, rue Prévost Martin, tél. 705.01.11

### **Centre de conseil psychologique pour jeunes adultes**

Uni-Battelle, 7 route de Drize, (Bâtiment A), 1227 Carouge, permanence téléphonique du lundi au jeudi de 14h. à 15h. au no (022) 705.98.14.

### **Centre psycho-social**

16-18, boulevard Saint-Georges, tél. 327.43.91

### **Logement**

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau du logement de l'Université, 4 rue de Candolle, tél. 705.77.20.

### **Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)**

4, rue de Candolle, tél. 705.77.79

### **Etudiants non francophones**

L'Ecole de langue et civilisation française propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du français à raison de quelques heures par semaine. Se renseigner au secrétariat de l'Ecole, Uni-Bastion, salle B004.

D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités concernant les étudiants étrangers et tous autres renseignements pratiques (par exemple bureau de placement, assurance maladie, conseils juridiques, sports et loisirs, etc.) sont précisés dans le programme des cours de l'Université (délivré par l'huissier).

---

### **NOTE**

**La section ne forme ni psychanalystes ni psychothérapeutes.**

### III. REGLEMENTS D'ETUDES

**Entrés en vigueur en octobre 1990;  
Edictés par le Conseil d'Etat le 16 mai 1990**

#### Conditions d'admission, grades et diplômes

##### Article 1

1. Pour être admis à la section de psychologie, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Après immatriculation, des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par le Doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, suite au préavis de la commission d'équivalences désignée par le collège des professeurs de la section.
4. La section de psychologie peut admettre des étudiants lors d'un changement de faculté. L'admission est conditionnelle lorsque :
  - ils ont été éliminés d'une autre faculté ou de la section des sciences de l'éducation;
  - ils ont changé plus d'une fois de faculté.

##### Article 2

La section de psychologie de la F.P.S.E. prépare à :

- une licence en psychologie;
- un diplôme de spécialisation en psychologie;
- un doctorat en psychologie.

### III.1. Règlement de la licence en psychologie

#### Article 3

La licence en psychologie est décernée par l'Université de Genève en conformité avec la convention passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.

Dans le cadre de cette convention, les titulaires d'une demi-licence en psychologie décernée par l'une des quatre universités peuvent entreprendre directement le 2e cycle de psychologie.

#### DUREE DES ETUDES DE LICENCE

##### Article 4

1. La durée des études pour l'obtention de la licence est de 8 semestres au minimum et de 12 semestres au maximum. La durée des études, pour chaque cycle, est de 4 semestres au minimum et de 6 semestres au maximum. Tout dépassement du délai maximum, à chaque cycle, entraîne l'élimination de l'étudiant de la section.
2. Dans des situations exceptionnelles, une prolongation du délai peut être accordée par le Doyen de la Faculté.
3. Le Doyen de la Faculté peut exceptionnellement accorder une dérogation à la durée minimum. Celle-ci ne pourra toutefois pas être inférieure à 3 semestres au deuxième cycle.
4. Sur demande motivée adressée au Doyen de la Faculté, la section peut accorder un congé pour une période de un ou deux semestres.

#### STRUCTURE DES ETUDES DE LICENCE

##### Article 5

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles portant chacun sur 4 semestres d'enseignement.
2. Le premier cycle est divisé en une année propédeutique (sanctionnée par la propédeutique) et une deuxième année (sanctionnée par la demi-licence). Les deux années du deuxième cycle sont sanctionnées par la licence.
3. Les enseignements du premier cycle, donnant lieu à évaluation comprennent des unités de valeur (uv), des travaux pratiques (TP), des stages et des recherches. Ceux du deuxième cycle, donnant lieu à évaluation, comprennent des certificats, des uv, des TP et des recherches.

4. Une uv comprend, par année, l'équivalent de 2 heures hebdomadaires d'enseignement.
5. Un certificat est composé de 3 cours (6 heures hebdomadaires d'enseignement par année) assurés par plus d'un enseignant; 2 cours au moins sont donnés par un enseignant de la section de psychologie; un enseignement sous forme de travaux pratiques y est nécessairement rattaché.  
Chaque certificat donne lieu à un descriptif, dans le catalogue des cours, justifiant du regroupement des cours et des rôle et objectifs des TP.  
Les enseignements du même certificat, de même que le TP correspondant, sont suivis et donnent lieu à évaluation durant la même année académique.
6. Les TP comprennent 3 heures hebdomadaires d'enseignement et, au deuxième cycle, sont nécessairement suivis dans le cadre d'un certificat.
7. Le stage du premier cycle équivaut à un mois de travail à temps plein dans une institution reconnue (cf. article 9).
8. Les recherches correspondent à l'équivalent de 3 heures hebdomadaires d'expérimentation, sur 2 semestres pour la recherche du premier cycle et sur 3 semestres pour celle du deuxième cycle.  
Une liste des domaines dans lesquels peuvent s'effectuer les recherches est mise à disposition des étudiants dès le début de l'année académique.
9. La répartition des étudiants dans les TP et les recherches est assurée par la Présidence de la section en fonction des places disponibles et des moyens d'encadrement à disposition.
10. La liste des enseignements, leur répartition dans les groupes, certificats et domaines ainsi que les modalités de leur évaluation sont entérinées, chaque année, avant le début de l'année académique, par le Conseil de Faculté, sur proposition du Collège des professeurs et préavis du Conseil de section, qui a également pour tâche de s'assurer que la liste des cours offerts chaque année corresponde aux exigences de la Coordination romande.

## Article 6

Sur préavis de la commission d'équivalence, la Présidence de la section de psychologie peut autoriser des étudiants inscrits en section de psychologie à suivre un programme de cours de psychologie dans une autre université, suisse ou étrangère.  
Ce programme remplace, en tout ou en partie, une année d'études dans la section de psychologie.

## Article 7 : Année Propédeutique

1. Le programme de l'année propédeutique comporte 11 uv qui se répartissent comme suit :
  - 3 uv dans chacun des groupes suivants :
    - Groupe A. Psychologie I
    - Groupe B. Psychologie du développement I
    - Groupe C. Instruments et méthodes I
  - 2 uv à choix.
2. Chacun des groupes comprend au moins 4 cours. Dans le groupe C, l'étudiant doit nécessairement s'inscrire à au moins un cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données.

3. Les uv à choix sont à prendre dans la liste des enseignements de la section de psychologie proposés pour la première année, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.
4. Une des uv à choix peut être prise en dehors de la section, dans les enseignements du premier cycle de la section des sciences de l'éducation ou dans une liste d'enseignements d'autres facultés de l'Université de Genève.  
Cette liste, établie d'année en année, garantit l'accord de la Présidence de la section de psychologie et du professeur concerné.  
D'autres cours peuvent être choisis en dehors de cette liste, avec l'accord de la Présidence et du professeur concerné.

## Article 8 : Deuxième année

1. Le programme de la deuxième année du premier cycle comporte :
  - 9 uv d'enseignement se répartissant comme suit :
    - 3 uv du groupe A : Psychologie II
    - 3 uv du groupe B : Psychologie du développement II
    - 3 uv du groupe C : Instruments et méthodes II;
  - 2 uv à choix (pouvant être, chacune, remplacée par un stage et/ou une recherche);
  - 1 uv de travaux pratiques.
2. Chacun des groupes comprend au moins 4 cours. Dans le groupe C, l'étudiant doit nécessairement s'inscrire à au moins un cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données.
3. Les uv à choix peuvent être prises parmi les enseignements de la section de psychologie proposés pour la deuxième année, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.  
Une des uv peut être choisie en dehors de la section, dans les cours de premier cycle de la section des sciences de l'éducation ou dans une liste d'enseignements d'autres facultés de l'Université de Genève. Cette liste, établie d'année en année, garantit l'accord de la Présidence de la section de psychologie et du professeur concerné.  
D'autres cours peuvent être choisis en dehors de cette liste, avec l'accord de la Présidence et du professeur concerné.
4. L'uv des travaux pratiques est à choisir dans la liste des TP du premier cycle proposés par la section.

## Article 9 : Stages du premier cycle

1. Le Conseil de section de psychologie nomme une commission "stages", permanente et paritaire, qui a pour but d'évaluer les projets de stage, les admettre ou les refuser en fonction de leur durée et de leur lieu.
2. L'étudiant qui se propose de faire un stage doit :
  - choisir une place de stage;
  - proposer un professeur de la section sous la responsabilité duquel il effectuera son stage;
  - soumettre son projet à la commission "stage".
3. Un stage est validé comme une uv si les trois conditions suivantes sont remplies :
  - la commission a accepté le projet;
  - l'étudiant fournit une attestation selon laquelle le stage effectué équivaut bien à un mois de travail à temps plein;

- le rapport de stage élaboré par l'étudiant est accepté (note d'au moins 4) par le professeur responsable.

## DELAIS D'INSCRIPTION

### Article 12

1. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le secrétariat des étudiants.
2. Le délai d'inscription aux TP et aux recherches est fixé à 3 semaines après le début des cours.

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Article 10 : Deuxième cycle**
1. Les certificats sont groupés en 3 domaines :
    - A. Psychologie du développement
    - B. Psychologie expérimentale et sociale
    - C. Psychologie clinique et appliquée
  2. Le programme du deuxième cycle comporte :
    - 1 certificat par domaine, soit 3 certificats (donc 9 enseignements);
    - 7 uv à choix;
    - 1 TP (à prendre nécessairement dans le cadre d'un certificat);
    - 1 recherche.
  3. Chaque domaine comporte au moins 2 certificats accompagnés de leurs TP respectifs.
  4. Les 7 uv à choix peuvent être prises :
    - parmi les enseignements faisant partie des certificats qui n'ont pas été choisis par l'étudiant;
    - dans une liste d'enseignements hors certificats établie par la section de psychologie; 4 de ces uv peuvent être remplacées par un certificat (y inclus le TP qui y est attaché);
    - 2 d'entre elles peuvent être choisies dans des cours de 1er cycle de la section de psychologie n'ayant pas donné lieu à évaluation dans le cursus du premier cycle;
    - 3 d'entre elles peuvent être choisies en dehors de la section, soit parmi les enseignements du 2e cycle de la section des Sciences de l'éducation, soit dans les autres facultés de l'Université de Genève, soit encore dans le programme de psychologie d'une université suisse ou étrangère, sous réserve de l'approbation de l'université d'accueil et de la Présidence.

### Article 11 : Recherches de premier et deuxième cycles

1. Les recherches de premier et deuxième cycles peuvent être dirigées par un membre du corps professoral ou un maître d'enseignement et de recherche de la section de psychologie.
2. Une recherche fait l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant et l'enseignant responsable. Cet accord fixe, dès le début de la recherche :
  - un horaire de travail;
  - les objectifs théoriques;
  - la nature du rapport final et de l'évaluation.
3. Le rapport de recherche doit être remis à l'enseignant au plus tard 4 semaines avant le début de la session d'examen pendant laquelle l'étudiant le fait valider.

### 1. Modalités générales

- Article 13**
1. Les sessions d'examens ont lieu aux mois de juillet, d'octobre et de mars.
  2. Les évaluations peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre; la session de mars est une session de rattrapage.
  3. Les examens sanctionnant la propédeutique, la demi-licence et la licence doivent être présentés dans l'ordre. Les étudiants ne peuvent se présenter aux examens d'un niveau avant d'avoir réussi ceux du niveau précédent.
  4. L'évaluation des enseignements se traduit par une note allant de 0 à 6, la note suffisante étant de 4. Ces notes sont attribuées à la suite d'examens individuels, écrits ou oraux et/ou sur la base de travaux prévus par le plan d'études. Les rapports de stage et de recherche doivent être déposés auprès des secrétariats des étudiants pour consultation.
  5. L'étudiant qui ne se présente pas à une session pour laquelle il est inscrit ou qui interrompt ses examens pour une raison de force majeure doit en informer immédiatement et par écrit le Doyen de la Faculté qui apprécie les motifs invoqués. Si les motifs sont reconnus valables, les examens déjà présentés restent acquis et les examens non subis doivent obligatoirement être présentés à la session suivante. Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables ou si le candidat ne fournit aucun motif à l'appui de son absence, le candidat est considéré comme ayant échoué.
  6. L'étudiant qui ne se présente pas à un examen pour lequel il était inscrit est considéré comme ayant échoué à cet examen (note 0).
  7. Un groupe ou certificat est acquis si le moyenne des notes le composant est d'au moins 4. En cas d'échec à la moyenne, les notes de 4 et plus restent acquises. Cependant, l'étudiant peut présenter à nouveau un examen réussi. La nouvelle note remplace alors la précédente. Toutefois, il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même enseignement.
  8. Les examens échoués à la session de juillet font l'objet d'une réinscription automatique pour la session d'octobre uniquement dans le cas où toutes les branches du groupe ont donné lieu à un examen et où la moyenne est insuffisante. Pour tout autre examen que l'étudiant veut présenter à nouveau, la réinscription au secrétariat des étudiants est obligatoire, quelle que soit la note obtenue.

9. Les enseignements suivis et évalués dans un groupe ou un certificat donné ne peuvent pas être reportés dans un autre groupe ou certificat, quelles que soient les modifications intervenues entretemps dans la répartition des cours dans les groupes ou certificats.
10. Les examens sont soumis à l'appréciation de jurys formés de 2 membres. Un des membres du jury doit faire partie du corps professoral ou être maître d'enseignement et de recherche, l'autre membre devant être porteur d'un grade universitaire.

## Article 14

1. Le résultat des examens de la propédeutique, demi-licence et licence est consigné dans un rapport signé par les membres du jury. Les matières qui ont donné lieu à une évaluation figurent dans les procès-verbaux d'examen.
2. Le Collège des professeurs entérine les résultats des évaluations et les promotions.
3. La liste des examens réussis est affichée à la Faculté, à la fin de chaque session d'examens. Ultérieurement, le candidat reçoit une copie du rapport de l'évaluation signée par la Présidence de la section.

### 2. Contrôle des connaissances à la fin de la première année et obtention du certificat propédeutique

## Article 15

1. Tout étudiant qui ne subit pas d'évaluation à la fin de sa première année d'études est éliminé de la section de psychologie.
2. Les 11 évaluations de la propédeutique doivent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
3. Sous peine d'élimination de la section, la propédeutique doit être obtenue au plus tard 3 semestres après le début des études.
4. La propédeutique est réussie lorsque l'étudiant a acquis une moyenne d'au moins 4 pour les trois uv choisies dans chacun des groupes A, B et C ainsi qu'une moyenne d'au moins 4 pour les deux uv à choix.
5. L'étudiant n'ayant pas obtenu la propédeutique à la session d'octobre est admis conditionnellement en 2e année.

### 3. Contrôle des connaissances à la fin de la deuxième année et obtention de la demi-licence

## Article 16

1. La demi-licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
  - une moyenne d'au moins 4 pour les 3 uv choisies dans chacun des groupes A, B et C;
  - une moyenne d'au moins 4 pour les 2 uv à choix;
  - une note d'au moins 4 aux TP.

2. Sous peine d'élimination de la section, la demi-licence doit être obtenue au plus tard 6 semestres après le début des études.
3. L'étudiant n'ayant pas obtenu la demi-licence à la session d'octobre est admis conditionnellement au deuxième cycle, sauf pour les TP et la recherche.

### 4. Contrôle des connaissances au deuxième cycle et obtention de la licence

## Article 17

1. Les évaluations portant sur les enseignements du 2e cycle peuvent se répartir sur plusieurs sessions mais doivent être réussies au plus tard 6 semestres après l'entrée au deuxième cycle de psychologie sous peine d'élimination de la section.
2. Les enseignements d'un même certificat, y compris le TP associé, doivent être suivis et donner lieu à évaluation lors de la même année académique.
3. La licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
  - une moyenne d'au moins 4 pour chacun des certificats;
  - une moyenne d'au moins 4 pour les 7 uv à choix. Pour être acquis, ce groupe ne doit pas comporter plus d'une note égale ou inférieure à 2,5;
  - une note d'au moins 4 pour le TP;
  - une note d'au moins 4 à la recherche.
4. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même certificat. En cas d'échec définitif à un certificat, il est possible de choisir un autre certificat à l'intérieur du même domaine.
5. En cas d'échec définitif à la moyenne d'un certificat, les uv le composant dont les notes sont égales ou supérieures à 4 peuvent être comptabilisées dans le groupe des uv à choix.

## Article 18

1. En cas d'opposition et de recours, le RIOR est applicable. Il peut être consulté auprès de la Conseillère aux études ou l'Administratrice.
2. Les demandes de dérogation, notamment relatives aux délais d'études et à la répartition des examens, doivent être adressées au Doyen de la Faculté.

## DISPOSITIONS TRANSITOIRES

## Article 19

1. Le présent règlement entrera en vigueur en octobre 1990 pour le premier et le deuxième cycle simultanément et s'appliquera à tous les étudiants entrant au premier ou au deuxième cycle dès octobre 1990, y compris ceux bénéficiant d'équivalences, ou d'un congé durant l'année précédente.

2. Les étudiants inscrits à la section de psychologie en 1989/1990 finissent, sauf demande contraire de leur part, le cycle dans lequel ils étaient inscrits selon les modalités prévues par le règlement d'octobre 1983. Cependant, le présent règlement s'appliquera à tous les étudiants dès octobre 1992.

- 2.2. L'évaluation de chacune des deux uv se fait par un examen individuel écrit ou oral. L'évaluation est réussie si la note obtenue pour chacune des deux uv est d'au moins 4.
- 2.3. Le troisième échec au diplôme est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

### **III.2. Règlement du Diplôme de spécialisation en psychologie**

#### **Article 20**

1. La Section de psychologie de la FPSE prépare à l'obtention d'un diplôme de spécialisation en psychologie.
2. Pour être admis à s'inscrire au diplôme de spécialisation en psychologie, l'étudiant doit satisfaire aux conditions générales requises par l'Université pour l'immatriculation (art. 1) et être en possession d'une licence en psychologie décernée par l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent.
3. Le diplôme de spécialisation en psychologie est décerné dans le cadre de la Convention d'accord entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études en Suisse romande.

#### **Article 21**

Les conditions d'obtention du diplôme de spécialisation sont les suivantes :

- la réalisation d'une recherche empirique ou expérimentale équivalant à 2 semestres d'études;
- l'inscription à trois unités de valeur de spécialisation, dont une définie en accord avec l'enseignant responsable de la recherche.

Sous peine d'élimination de la Section, le diplôme doit être obtenu dans un délai maximum de 4 semestres après l'inscription au diplôme de spécialisation en psychologie.

#### **Article 22**

1. Le diplôme de spécialisation est décerné quand l'étudiant a réussi les évaluations relatives :
  - à la présentation d'un mémoire portant sur la recherche accomplie;
  - à deux uv de spécialisation, l'étudiant étant dispensé de l'évaluation d'une troisième uv, définie en commun accord avec le responsable de l'uv et le responsable de la recherche lorsqu'il ne s'agit pas du même enseignant.
- 2.1. Le mémoire de recherche doit être rédigé individuellement. Il fait l'objet d'une soutenance individuelle; le mémoire et la soutenance font l'objet d'une évaluation donnant chacun lieu à une note. Les épreuves relatives au mémoire sont réussies quand l'étudiant obtient au moins la moyenne de 4. Un troisième échec est définitif.

Le règlement d'études concernant le doctorat en psychologie est à disposition auprès de la Conseillère aux études.

### **III.3. Règlement du Doctorat en psychologie**

#### **III.4. Règlement interne concernant le Diplôme de spécialisation**

#### **Article 1**

1. La Section de psychologie de la FPSE nomme une commission "recherches diplôme de spécialisation".
2. Cette commission a les fonctions suivantes :
  - établir une liste des sujets de recherches de diplôme proposés par le corps enseignant de la Section à l'exclusion des assistants et des chargés d'enseignement;
  - s'assurer que le nombre de propositions soit suffisant;
  - mettre la liste des sujets de recherches de diplômes à la disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

#### **Article 2**

1. Le délai d'inscription à la recherche de diplôme et aux unités de valeur est fixé à un mois après le début de l'année universitaire.
2. Lorsque l'enseignant sous la responsabilité duquel l'étudiant effectue son travail de recherche n'assure pas une uv de spécialisation, il détermine le séminaire qui ne fera pas l'objet d'une évaluation, en accord avec l'étudiant et l'enseignant assurant le séminaire.

#### **Article 3**

L'enseignant sous l'autorité duquel un étudiant effectue une recherche :

- aide l'étudiant à réaliser son travail;
- évalue le mémoire de recherche élaboré par l'étudiant en collaboration avec deux membres du corps enseignant de la Faculté (à l'exclusion des assistants) ou titulaires d'un doctorat de la Section de psychologie.

#### Article 4

Chaque année, le collège des professeurs désigne en son sein les responsables des séminaires de spécialisation.

#### Article 5

Les responsables des séminaires de spécialisation établissent en début d'année académique la liste des travaux à accomplir par l'étudiant.

### IV. LISTES ET DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU PREMIER CYCLE

#### IV.1. Listes des enseignements

#### III.5. Directives concernant les travaux de diplôme de spécialisation

1. Les thèmes des travaux de diplôme (recherche empirique ou expérimentale) portent sur le domaine de la psychologie.
2. L'étudiant rédigera un projet détaillé du travail qu'il soumettra (préalablement à la recherche) à un enseignant habilité par le règlement à diriger des travaux de diplôme. C'est sur la base de ce projet que l'enseignant acceptera ou non la direction du travail.
3. La rédaction du mémoire de diplôme de spécialisation comporte les parties suivantes : introduction, méthode, présentation des résultats, discussion et conclusion, bibliographie. En outre, l'auteur joint un résumé de son travail (une à trois pages).
4. L'introduction présente la littérature scientifique existant dans le domaine, précise la position du problème et les variables en jeu, spécifie les hypothèses et justifie la méthode employée.
5. La partie consacrée à la méthode doit permettre à un autre chercheur de reproduire la même expérience. Elle indique en particulier les conditions de récolte des données (effectuée par l'étudiant) et décrit la population étudiée.
6. Les résultats sont présentés de manière claire et précise, permettant de vérifier les hypothèses. Les données brutes figurent en annexe d'un exemplaire du mémoire.
7. La discussion et la conclusion examinent la validité des résultats en référence aux hypothèses. Cette partie traite aussi des conséquences théoriques et éventuellement pratiques du travail et de son originalité. Elle suggère les prolongements éventuels de la recherche.
8. Les références bibliographiques fournissent une revue satisfaisante des publications importantes et des contributions récentes dans le domaine.
9. Trois exemplaires du mémoire de diplôme de spécialisation en psychologie sont remis à l'enseignant qui a dirigé le travail. En outre, un quatrième exemplaire est déposé au secrétariat des étudiants avant la soutenance du mémoire. Après l'obtention du diplôme, cet exemplaire est enregistré à la bibliothèque de la FPSE et mis à disposition des usagers.

N.B. : il est suggéré aux candidats de se référer à un manuel de publication, tel que le Manuel de l'American Psychological Association, par exemple.

#### PREMIERE ANNEE : liste des cours pour les groupes A, B et C

##### Groupe A : Psychologie I

3 uv à choisir parmi les enseignements de

- A1 Psychologie générale  
A2 Psychologie expérimentale  
A3 Psychologie sociale (E 4h.)  
A4 Psychologie de l'émotion (H. 4h.)

J.D. de Lannoy  
M. Flückiger  
G. Mugny  
K.R. Scherer

##### Groupe B : Psychologie du développement I

3 uv à choisir parmi les enseignements de

- B1 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent  
B2 Psychologie génétique  
B3 Psychologie du langage  
B4 Psychologie de la sensorimotricité

J. Vonèche  
J. Montangéro  
U. Frauenfelder  
A. Bullinger, R. Millan

##### Groupe C : Instruments et méthodes I

3 uv à choisir parmi les enseignements de

- C1 Physiologie du système nerveux  
C2 Logique  
C3 Statistique I \*  
C4 Méthodologie en psychologie

M. Mühlthaler,  
J.J. Dreifuss  
J. Gasser  
P. Viviani  
Ch. Gillièron

\* Cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données

Groupe A : Psychologie II

3 uv à choix parmi les enseignements de

- A5 Ethologie (étude synchronique, phylo- et ontogénétique du comportement animal)
- A6 Psychologie différentielle
- A7 Psychopathologie
- A8 Psychologie cognitive

A. Etienne  
A. de Ribaupierre  
N. Duruz  
P. Bovet

Groupe B : Psychologie du développement II

3 uv à choix parmi les enseignements de

- B5 Psychologie de l'éducation
- B6 Le développement de la personnalité et ses troubles
- B7 Le développement et les apprentissages moteurs
- B8 Développement cognitif

A. Munari  
E. Schmid-Kitsikis  
C.-A. Hauert  
O. Houdé

Groupe C : Instruments et méthodes II

3 uv à choix parmi les enseignements de

- C5 Statistique II
- C7 Méthodes multivariées et traitement informatique
- C8 Méthodes d'observation du jeune enfant
- C9 Introduction aux méthodes d'inférence statistique pour la recherche en psychologie

P. Viviani  
M. Reicherts  
Ch. Robert-Tissot  
G. Pini

**UNITES DE VALEUR A CHOIX DU PREMIER CYCLE (1ère et 2ème années)**

- UV1 Introduction à la psychologie clinique P. Jaffé
- UV2 Bases neuro-biologiques des comportements J. Richard
- UV3 Introduction à l'informatique en sciences humaines P. Mendelsohn

Ces uv peuvent également être choisies parmi les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant. L'une d'entre elles peut être prise dans les enseignements du premier cycle de la section des sciences de l'éducation et les enseignements de toutes les facultés de l'Université de Genève. Une uv prise en dehors de la section doit nécessairement comporter par année 2 heures hebdomadaires d'enseignements, séminaires y compris, et une évaluation.

**TRAVAUX PRATIQUES (2ème année)**

- TP1 Psychologie génétique M. Bovet
- TP2 Psychologie expérimentale M. Flückiger
- TP3 Méthodologie Ch. Gillièron, E. Reith
- TP4 Psychologie sociale G. Mugny
- TP5 Psychologie différentielle A. de Ribaupierre

**IV.2. Descriptifs des Enseignements \***

**M. BOVET**

**TP1 - Travaux pratiques de psychologie génétique (Lu 13-16h.)\*\***

Introduction théorique à plusieurs problèmes opératoires de niveau concret et initiation à l'usage de la méthode clinique liée à la psychologie génétique.  
Les travaux pratiques se divisent en deux périodes :

- a) interrogations d'enfants avec des épreuves opératoires;
- b) travail de recherche portant sur une variante d'une épreuve étudiée.

**P. BOVET**

**A8 - Psychologie cognitive(Ve 14-16h.)**

On situe la psychologie cognitive par rapport à la psychologie dans sa globalité et par rapport aux autres sciences de la cognition (neurosciences et sciences de l'ingénieur notamment). On souligne que le terme de cognition tend à remplacer aujourd'hui celui de connaissance car il met mieux l'accent sur les activités intellectuelles des sujets. Ces activités sont modélisées sous la forme des traitements subis par les informations recueillies par l'organisme sur le milieu qui l'entoure. Le cours passe en revue les fonctions fondamentales (déjà présentes chez l'animal) modélisées par la psychologie cognitive : la perception, l'apprentissage et l'intelligence.

**A. BULLINGER, R. MILLAN**

**B4 - Psychologie de la sensorimotricité (Lu 8-10h.)**

Diverses approches de la sensorimotricité sont analysées dans une perspective développementale. L'accent principal est porté sur les mécanismes d'élaboration des systèmes sensoriels de l'homme.

Les problèmes généraux posés par les déficits sensorimoteurs sont abordés.

\* Par ordre alphabétique des noms des responsables des enseignements

\*\* Les horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modifications

N. DURUZ

**A7 - Psychopathologie (Me 08-10h.)**

Les systèmes de classification diagnostique qui sont le plus fréquemment utilisés seront tout d'abord présentés, puis expliqués dans chacune de leurs conceptions théoriques.

Un accent particulier sera mis sur les systèmes phénoménologiques (spécifiquement le DSM III) et sur les systèmes psychodynamiques. Les maladies mentales seront abordées selon trois points de vue :

1. critères diagnostiques;
2. étiologie;
3. développement.

A. ETIENNE

**A5 - Etude synchronique, phylo- et ontogénétique du comportement animal (Ma 10-12h)**

Dans la première partie du cours, les concepts éthologiques de base sont exposés par rapport aux aspects : a) moteurs, b) perceptifs et c) motivationnels du comportement. Une deuxième partie concerne : a) la détermination de certaines composantes du comportement par le système génétique, b) l'évolution phylogénétique des comportements héréditaires (éléments de sociobiologie), c) l'ontogenèse du comportement à partir de ses bases génétiques et sous l'influence de l'individu avec son milieu. Une troisième partie introduit à l'étude comparée de l'organisation sociale en fonction de la position taxinomique et de l'écologie des espèces concernées.

M. FLUCKIGER

**A2 - Psychologie expérimentale (Lu 14-16h.)**

Histoire de la psychologie et théories des perceptions : passage de l'observation à l'expérience et notion de variable.

Repères historiques pour la compréhension de la démarche expérimentale. Les méthodes quantitatives et l'instrumentation. De la vérification d'une hypothèse à l'explication. Paradigmes d'élaboration d'une théorie scientifique en psychologie générale. L'étude des constances perceptives chez l'adulte et dans le développement de l'enfant.

**TP2 - Travaux pratiques de psychologie expérimentale (Ma 13-16h.)**

Introduction à l'expérimentation :

Semestre d'hiver : démonstrations complètes d'expériences-type. Exercices dans le domaine de l'apprentissage, la mémoire, le transfert, les associations verbales, la psychophysique et la formation de concepts. Etude des perceptions et sujets libres, à fixer avec les assistants.

Semestre d'été : expérimentations sur des thèmes libres choisis par les étudiants ou à l'aide des divers logiciels d'enseignement programmé de laboratoire. L'assistance sur les ordinateurs mis à disposition concerne une vingtaine d'expériences en psychologie expérimentale et cognitive avec support didactique informatisé. Il est aussi possible d'utiliser des techniques proposées : tachistoscopie, mouvements oculaires, électromyographie, introspection dirigée, détection de signaux, estimations de durées, couleurs, adaptation sensorimotrice, tests de dépendance du champ, équilibre postural, locomotion, vection, etc.

U. FRAUENFELDER

**B3 - Psychologie du langage (Lu 16-18h.)**

La nature, la structure et les propriétés spécifiques du langage humain : qu'est-ce qui le différencie d'autres systèmes de communication ? Qu'est-ce qui le singularise en tant que faculté humaine ?

La psycholinguistique : son histoire et ses relations avec la linguistique, la psychologie, la biologie, l'intelligence artificielle et la sociologie.

Les facultés langagières :

- la perception des sons, l'accès lexical, la compréhension des énoncés et du discours;
- la production des unités phonologiques et lexicales, des énoncés et du discours;
- l'acquisition spontanée et l'apprentissage guidé des langues;
- la réflexion métalinguistique.

J. GASSER

**C2 - Logique (Ma 08-10h.)**

Qu'est-ce que le raisonnement "correct" ? Depuis Aristote, la logique cherche à répondre à cette question et à expliciter les "lois de la pensée". Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique moderne, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes.

Thèmes du cours : validité et non-validité d'arguments. Notions de déduction et de preuve, propositions inanalysées, logique des prédictats du premier ordre. Ce cours ne suppose pas de connaissances préalables. Il est complété par une heure hebdomadaire d'exercices dans le cadre d'un séminaire.

Ch. GILLIERON

**C4 - Méthodologie en psychologie (Je 08-10h.)**

En introduisant à la démarche de la recherche empirique, le cours vise à fournir à l'étudiant des critères pour estimer la validité des résultats publiés, et pour choisir les procédures les plus adéquates lorsqu'il entreprend ses propres recherches.

Cette introduction porte essentiellement sur les méthodes expérimentales et en aborde les chapitres principaux : rôle des hypothèses, variables, échelles de mesure, techniques et plans d'expérimentation, récolte des données, traitement des résultats, validation statistique.

Ch. GILLIERON, E. REITH

**TP3 - Travaux pratiques de méthodologie (Lu 13-16h.)**

Comment présenter une recherche de manière explicite et permettre au lecteur de comprendre la démarche effectuée ? Comment lire un article scientifique de manière critique ? Les TP permettent une réflexion sur l'adéquation entre la méthode de recherche et le problème psychologique étudié. Ils ont aussi pour but de rendre l'étudiant attentif à l'importance des aspects subjectifs de la recherche et aux a priori théoriques et méthodologiques qui guident le chercheur. Au travers des différents thèmes abordés, l'étudiant se familiarise avec la rédaction d'un rapport de recherche.

C.-A. HAUERT

**B7 - Le développement et les apprentissages moteurs (Me 12-14h.)**

Ce cours examine les déterminants physiques, biologiques et psychologiques du développement et des apprentissages moteurs chez le sujet humain. Des repères théoriques de base sont présentés relatifs aux concepts généraux de développement et d'apprentissage, ainsi qu'aux théories du mouvement. Les faits de pathologie sont également envisagés.

P. JAFFE

**UV1 - Introduction à la psychologie clinique (Je 12-14h.)**

Nous traiterons du développement de la personnalité et des interventions cliniques. L'accent sera d'abord mis sur la psychanalyse classique et les grands courants qu'elle a engendrés (Jung, Adler, Erikson, Sullivan, etc.). Nous passerons ensuite en revue plusieurs approches humano-phénoménologiques, systémiques et comportementalistes (Rogers, Ellis, Beck, Lazarus, etc.). En fin d'année divers thèmes, tels l'entretien anamnestique ou la construction de génogrammes seront abordés au choix. Ce cours est avant tout théorique, mais sera parfois illustré par des exemples cliniques. La lecture de nombreux textes est exigée.

J.D. de LANNOY

**A1 - Psychologie générale (Ma 16-18h.)**

Objectif : caractériser l'approche expérimentale en psychologie montrant le lien entre théorie et méthode dans l'étude des conduites.

Contenu du cours : étude expérimentale de grandes phases de la conduite, comme perception, apprentissage, communication, émotion, motivation. Discussion, dans une perspective historique, des grandes conceptions théoriques en psychologie.

P. MENDELSOHN

**UV3 - Introduction à l'informatique en sciences humaines (Me et Je 10-12h.)**

L'uv doit permettre aux étudiants n'ayant pas reçu de formation systématique en informatique d'aborder cette discipline dans une perspective conciliant une approche "généraliste" et une approche "utilisateur". L'objectif est d'amener l'étudiant à savoir s'orienter, à explorer les capacités d'un nouveau système et à choisir l'environnement qui correspond le mieux à ses besoins relativement aux applications qu'il souhaite réaliser dans son domaine de compétence.

La formation contient plusieurs modules dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité des différents environnements de travail indispensables aux étudiants de Sciences Humaines : organisation de l'univers informatique (matériel, systèmes d'exploitation, logiciels, périphériques); découverte de 3 environnements de travail (éditeur de texte, tableur et base de données simple, hypertexte), à partir de problèmes-type résolus sur lesquels les étudiants peuvent travailler seuls en dehors des séances à partir du réseau; programmation élémentaire (structures de données, objets informatiques, structures algorithmiques élémentaires); intégration et communication entre les différents environnements étudiés et entre ordinateurs (transferts de fichiers, courrier électronique...).

J. MONTANGER

**B2 - Psychologie génétique (Je 10-12h.)**

Pour répondre à la question fondamentale de la psychologie génétique ("Comment les connaissances peuvent-elles devenir plus rigoureuses ou plus objectives ?"), le cours donne un aperçu du développement cognitif, de la naissance à l'adolescence.

L'objectif étant de constituer une introduction à la théorie de J. Piaget, les principaux concepts explicatifs de cet auteur sont présentés et illustrés. On s'efforce surtout de dégager la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de textes de Piaget.

P. MOUNOUD, O. HOUDE

**B8 - Développement cognitif (Ve 08-10h.)**

Le développement cognitif sera étudié au travers des principales théories sur les mécanismes de développement. Les rôles de différents facteurs (maturation, interactions sociales, expérience motrice, etc.) seront discutés. Etude de la genèse de quelques invariants, de la construction des objets singuliers et collectifs, de la construction de l'espace, de la résolution de problème, etc. aussi bien chez le bébé que chez l'enfant.

G. MUGNY

**A3 - Psychologie sociale (E 4h.)(Ve 08-12h.)**

Introduction à la psychologie sociale expérimentale. Les relations entre groupes. L'influence sociale. Fonctionnements interindividuels et fonctionnements socio-cognitifs. Introduction au développement socio-cognitif.

**TP4 - Travaux pratiques de psychologie sociale (Lu 13-16h.)**

Introduction à l'expérimentation psychosociologique. Concepts fondamentaux. La mise en situation expérimentale. Principaux paradigmes en psychologie sociale expérimentale. Pratique de l'expérimentation dans un domaine de recherche en psychologie sociale.

M. MÜHLETHALER, J.J. DREIFUSS

**C1 - Physiologie du système nerveux (Ma 14-16h.)**

Ce cours a pour objectif d'introduire à la physiologie du système nerveux. Trois chapitres seront plus spécifiquement traités :

1. **La cellule nerveuse.** La plus petite unité fonctionnelle du système nerveux, le neurone, sera décrit dans ses aspects essentiels : morphologie neuronale. Potentiel de membrane, potentiels d'action et potentiels synaptiques. Mécanismes de la neurotransmission.

2. **Vision.** En traitant le processus visuel depuis l'oeil jusqu'au cerveau, ce chapitre servira d'illustration aux principes fondamentaux de la physiologie sensorielle. Seront notamment considérés : la notion de récepteur rétinien, de voies afférentes et de traitement de l'information au niveau cortical.

**3. Motricité.** Ce chapitre permettra de donner une vue d'ensemble des mécanismes présidant à la mise en jeu de la musculature squelettique : physiologie musculaire. Moelle épinière et réflexes spinaux. Posture et oculomotricité. Mouvements volontaires et leur programmation.

**A. MUNARI**

**B5 - Psychologie de l'éducation (Lu 10-12h.)**

En se référant aux récents développements des différents courants de la psychologie et de l'épistémologie, on propose quelques réflexions sur les pratiques éducatives, scolaires et extra-scolaires, en vue de cerner les caractéristiques de la genèse du rapport que l'individu développe et entretient avec le savoir, et plus généralement avec la culture. Une attention particulière est réservée à la mise en évidence des processus psychologiques impliqués dans les diverses formes de communication de la culture, ainsi qu'à l'impact de ces dernières dans la relation éducative.

**G. PINI**

**C9 - Introduction aux méthodes d'inférence statistique pour la recherche en psychologie (Me 16-18h.)**

Rappels : nature d'un ensemble de données et niveaux de mesure des variables; les problèmes et les méthodes de la statistique descriptive. Construction et utilisation de la distribution centrée réduite.

Les principes et les domaines de la statistique inférentielle. Echantillons et population. Lois de probabilités et distributions d'échantillonnage. Les problèmes et les méthodes d'estimation : estimation "ponctuelle" et estimation par intervalle de confiance. Les problèmes et les méthodes de test d'hypothèse : corrélation entre variables et comparaison de groupes, appariés ou indépendants. Comparaison d'une distribution observée à une "norme". Introduction à l'analyse de la variance avec un ou deux facteur(s) de classification.

Lecture, analyse et discussion de publications ayant recours à différentes méthodes statistiques. Etude des résultats fournis par des programmes d'analyse des données.

**M. REICHERTS**

**C7 - Méthodes multivariées et traitement informatique (Ve 12-14h.)**

Il est proposé, dans ce cours, une introduction aux diverses méthodes d'analyse applicables en psychologie empirique. Le point de vue empirique impliquant une récolte des données et un traitement statistique de celles-ci, une partie du cours sera donc consacrée à cet aspect de la démarche scientifique. Le traitement des données sera abordé au moyen de l'étude de diverses techniques appropriées de la statistique multivariée : corrélations, corrélations partielles, analyse de régression multiple, analyse factorielle, analyse typologique, analyse de variance multivariée et analyse discriminante.

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de lire des articles de psychologie empirique et d'émettre un jugement critique sur les procédures de recherche employées et les résultats obtenus. De plus, il vise à introduire les étudiants à l'utilisation de l'ordinateur et au maniement de logiciels statistiques intégrés (SPSS).

On traitera un certain nombre d'exemples empruntant leurs données aux domaines de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé.

**A. de RIBAUPIERRE**

**A6 - Psychologie différentielle (Ve 10-12h.)**

Ce cours vise à donner un aperçu large, et nécessairement rapide, de la psychologie différentielle en tant que méthode (approche psychométrique) et en tant que domaine. La partie Méthode (polycopié existant) comporte les chapitres suivants : a) bref rappel de notions statistiques de base, approche corrélationnelle et analyse factorielle du point de vue du psychologue utilisateur; b) opérationnalisation de la notion de dimension psychologique, concepts de fidélité, homogénéité, validité; c) méthode des tests : critères de construction et caractéristiques psychométriques, appuyées sur des illustrations empiriques.

La psychologie différentielle en tant que domaine est traitée dès janvier, suivant le plan suivant : organisation des conduites cognitives et de personnalité selon les approches psychométriques générales, et factorialistes en particulier; groupement a priori d'individus selon différents critères (différences ethniques, différences de sexe, etc); origine des différences individuelles (méthode des adoptions et des jumeaux) et modèles récents d'analyse génétique des comportements.

Tout au long du cours, l'accent est mis sur les aspects théoriques et méthodologiques de la psychologie différentielle conçue en tant que discipline fondamentale, plus que sur les aspects appliqués.

**TP5 - Travaux pratiques de psychologie différentielle (Lu 13-16h.)**

But : introduire les étudiants à l'utilisation des tests psychologiques. Les étudiants administreront des tests couramment utilisés dans la pratique psychologique (en particulier en orientation professionnelle) soit entre eux au sein des TP soit à des tiers, les résultats étant ensuite analysés d'un point de vue théorique et appliqué.

Différentes catégories de tests seront abordées, dans des domaines tels que le "verbal", le "spatial", "les batteries factorielles ou globales", "la personnalité", etc. Les étudiants seront sensibilisés aux problèmes de choix des tests par rapport à l'âge, au niveau de formation, au temps et aux étalonnages à disposition du psychologue en fonction de demandes spécifiques (par ex. dans des situations de sélection ou d'orientation scolaire et professionnelle). L'accent sera aussi mis sur l'importance de l'analyse de tâches, en s'appuyant sur les modèles cognitivistes.

Au semestre d'été, il est demandé aux étudiants de réaliser une courte recherche portant sur la construction, la modification, ou la standardisation d'un test; une liste de thèmes sera proposée dans le courant du semestre d'hiver.

**J. RICHARD**

**UV2 - Bases neuro-biologiques des comportements (Je 14-16h.)**

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de la mémoire, du langage et de la parole, du sommeil, de l'affectivité, de l'agressivité, etc., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neurobiologiques indispensables à une approche des conduites qui tiennent compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

Ch. ROBERT-TISSOT

**C8 - Méthodes d'observation du jeune enfant (Lu 16-18h.)**

Cet enseignement a pour objectif d'introduire l'étudiant aux méthodes d'observation en psychologie. Les aspects abordés concernent d'abord le processus et la démarche d'observation, ensuite la production et le traitement des observables. Les exemples, classiques ou plus récents, qui illustrent les aspects traités, se rapportent principalement au développement et aux interactions sociales de l'enfant. L'enseignement comprend des exercices sur documents écrits ou vidéo. Le cours vise à montrer qu'une démarche identique s'applique à la recherche et à la clinique.

K.R. SCHERER

**A4 - Psychologie de l'émotion (H 4h.)(Ve 08-12h.)**

Le cours étudie le processus de l'émotion à la lumière de ses différentes composantes, dans une perspective essentiellement fonctionnaliste. Sont analysés : les théories des émotions, anciennes et actuelles; les réactions neurovégétatives et somatiques; les processus de différenciation des émotions; les aspects d'expression et de communication des émotions; les relations que les émotions entretiennent avec les motivations et l'action; le vécu subjectif de l'émotion; l'ontogenèse des émotions; les troubles du fonctionnement émotionnel.

E. SCHMID-KITSIKIS

**B6 - Développement de la personnalité et ses troubles (Me 14-16h.)**

Développement mental précoce et processus de mentalisation. Perspectives génétique et psychopathologique du développement affectivo-cognitif.

P. VIVIANI

**C3 - Statistique I (Ve 12-14h.)**

Statistique descriptive. Echelles de mesure. Variables univariées et bivariées. Distributions et paramètres descriptifs, mesures de tendance et de dispersion. Mesures de corrélation pour les variables nominales (Chi-carré), ordinaires (Kendall, Pearson) et quantitatives (coefficient de corrélation, analyse de la régression). Méthodes d'ajustement polynomial. Analyse des séries temporelles.

**C5 - Statistique II (Je 08-10h.)**

Eléments de théorie de la probabilité : variables aléatoires, fonctions de distribution. Notion d'échantillonnage. Statistique des échantillons. Statistique inférentielle univariée. Analyse de la variance à un et deux facteurs. Eléments d'analyse multivariée : régression multiple. Intervalles de confiance pour les estimateurs statistiques.

J. VONECHE

**B1 - Psychologie de l'enfant et de l'adolescent (Lu 10-12h.)**

Les rôles de Freud, Watson, Piaget dans la formation des concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

## V. LISTE ET DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU DEUXIEME CYCLE (LICENCE EN PSYCHOLOGIE)

### V.1. Liste des enseignements

#### DOMAINE A - PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

##### Certificat A1 - Psychologie du développement cognitif

(Certificat probablement suspendu en 1995-1996, les TP restant assurés)

- A1a Modèles explicatifs piagétiens et psychologie du rêve  
A1b Développement cognitif et moteur  
A1c Développement cognitif et différences individuelles  
TP Evaluation des fonctions cognitives

J. Montangero  
P. Mounoud, P. Zesiger  
A. de Ribaupierre  
C.A. Hauert

##### Certificat A2 - Etude du développement : Modélisation et interprétation

- A2a La méthode biographique en psychologie génétique  
A2b Mécanismes d'apprentissage et progrès cognitifs  
A2c Méthode critique, modèles logiques et sémiologiques en psychologie génétique  
TP Analyse et interprétation de divers matériaux du développement cognitif

J. Vonèche, F. Vidal  
M. Bovet  
Ch. Gillièron  
D. Voelin

##### Certificat A3 - Psychologie de l'éducation

- A3a La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation  
A3b Approche psychologique du changement en éducation : normes et valeurs dans l'institution  
A3c Analyse psychologique des formes de codification du savoir  
TP Psychologie de l'éducation

A. Munari  
D. Fabbri-Munari  
A. Sinclair  
A. Sinclair

#### DOMAINE B - PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE ET SOCIALE

##### Certificat B1 - Psychologie sociale

- B1a Relations intergroupes

- B1b Processus d'influence sociale

- B1c Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

- TP Psychologie sociale

W. Doise,  
F. Lorenzi-Cioldi  
G. Mugny  
W. Doise, A. Clémence  
F. Lorenzi-Cioldi

##### Certificat B2 - Psycholinguistique

- B2a Psycholinguistique expérimentale

- B2b Acquisition du langage

- B2c Approches computationnelles du traitement et de l'acquisition du langage

- TP Psycholinguistique

U. Frauenfelder  
I. Berthoud

A. Content  
U. Frauenfelder, I. Berthoud

##### Certificat B3 - Psychologie expérimentale et cognitive

(Certificat probablement suspendu en 1995-1996, les TP restant assurés)

- B3a Psychogénèse des perceptions de l'environnement  
B3b Modèles cognitifs  
B3c Ethologie cognitive  
TP Psychologie expérimentale et cognitive

M. Flückiger  
P. Bovet  
A. Etienne  
P. Bovet, A. Etienne,  
M. Flückiger

#### DOMAINE C - PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET APPLIQUEE

##### Certificat C1 - Le fonctionnement mental et psychique

- C1a Introduction à la pensée psychanalytique, à partir et autour de l'oeuvre de S. Freud

- C1b Clinique du fonctionnement mental

- C1c Théorie et méthodologie de l'investigation psychologique en clinique adulte

- TP Psychologie clinique

F. Quartier-Frings  
E. Schmid-Kitsikis  
H. Kilcher  
H. Kilcher

- C2a Emotion et communication : recherches récentes et applications  
C2b Questions approfondies en psychologie générale : modèles animaux du comportement humain  
C2c Stress : analyse, intervention, maîtrise  
TP Observation et analyse du comportement dans le contexte de la psychologie appliquée

K.R. Scherer  
J.D. de Lannoy  
S. Kaiser  
S. Kaiser

**Domaine A - PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT****Certificat C3 - Psychologie de la petite enfance**  
(Certificat suspendu en 1994-1995, les TP restant assurés)

- C3a La sensorimotricité  
C3b Introduction aux pratiques psychothérapeutiques  
C3c Enfance, psychologie et loi  
TP Psychologie de la petite enfance

A. Bullinger  
D. Stern  
P. Jaffé  
R. Millan

**UNITES DE VALEUR LIBRES DU DEUXIEME CYCLE**

- UV1 Enfance, psychologie et loi \*  
UV3 Dynamique de groupe  
UV4 Techniques projectives I  
UV6 Troubles du langage chez l'enfant  
UV8 Troubles psychiques, cycle et contexte de vie  
UV10 Psychogérontologie et psychopathologie de l'âge avancé  
UV14 Neuropsychologie clinique  
UV15 Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie  
UV16 Neurophysiologie  
UV21 Réalisation de logiciels interactifs

P. Jaffé  
T. Vergopoulos  
F. Rossel  
M. Maquard  
F. Ladame  
J. Richard  
G. Assal  
J. Richard  
M. Mühlthaler  
P. Dillenbourg

Les uv libres peuvent être choisies également parmi les enseignements faisant partie des certificats non choisis par l'étudiant.

Deux d'entre elles peuvent être choisies dans des cours de premier cycle de la section de psychologie n'ayant pas donné lieu à évaluation au premier cycle.

Trois d'entre elles peuvent être choisies parmi les enseignements du deuxième cycle de la section des Sciences de l'éducation ou dans d'autres facultés genevoises, suisses ou étrangères. Une uv prise en dehors de la section de psychologie doit nécessairement comporter, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignements, séminaire y compris, et une évaluation.

\* Attention : si cette u.v. est suivie en 1994-1995, vous ne pourrez pas la faire valider dans le certificat C3 en 1995-1996 ni choisir le certificat C3 en 1995-1996.

**Certificat A 1 - Psychologie du développement cognitif**

Les objectifs du certificat sont (a) de présenter, au plan théorique, des modèles récents du développement cognitif, et (b) au plan appliqué, d'initier les étudiants à l'évaluation des fonctions cognitives chez l'enfant. Le thème commun aux trois cours est celui de l'étude des processus et structures sous-jacents au développement des connaissances chez le bébé, l'enfant et l'adolescent. Différents domaines sont passés en revue, ainsi que les relations qu'ils entretiennent : catégorisation, nombre, espace, temps, image mentale, mémoire. Le rôle des grandes fonctions comme l'attention, la planification et l'inhibition est également discuté. Les cours abordent enfin, chacun selon un point de vue particulier, les concepts explicatifs et les procédures pertinents pour l'évaluation des fonctions cognitives chez l'enfant.

Les travaux pratiques ont pour objet d'introduire les étudiants aux paradigmes permettant l'étude empirique de certains concepts traités dans les cours. Ces paradigmes sont fréquemment utilisés pour l'examen psychologique et neurologique de l'enfant. Ils seront présentés et expérimentés sur les étudiants eux-mêmes, puis administrés à des enfants. Le travail réalisé durant l'année devrait permettre aux étudiants d'acquérir quelques-unes des bases de la démarche d'évaluation des fonctions cognitives telle qu'elle est pratiquée en psychologie et en neuro-psychologie.

**A1a - Modèles explicatifs piagétiens et psychologie du rêve; J. Montangero  
(Ve 08-10h.)**

Ce cours porte sur l'explication de deux aspects de la cognition : d'une part le développement de la pensée rationnelle, d'autre part les manifestations de la pensée imagée créative non dirigée, telle qu'elle se présente dans le rêve.

La première partie du cours aborde des conduites relatives à divers domaines, en particulier celui du temps et de l'image mentale, à la lumière du cadre théorique piagétien. Dans une perspective inspirée de l'épistémologie génétique, ce cadre est présenté de manière chronologique, en insistant sur des concepts explicatifs clés comme l'égocentrisme et la décentration, l'adaptation psychologique, la notion de structure et l'équilibration. Les problèmes fondamentaux du développement cognitif sont identifiés et approfondis à travers une tentative de synthèse de ce cadre théorique.

La seconde partie du cours vise à montrer les relations entre rêve et connaissance. Tout d'abord, on présente de ce point de vue certaines théories et recherches de Freud jusqu'aux travaux expérimentaux des années 60 à nos jours. Puis une méthode originale d'étude des rêves est présentée. On montre comment elle permet d'analyser des mécanismes cognitifs en jeu dans l'élaboration des rêves et dans les tentatives d'interprétation faites par le sujet. Les conclusions du cours traitent de la collaboration entre aspects opératoires, intuitifs et imaginaires dans la connaissance.

#### **A1b - Développement cognitif et moteur; P. Mounoud, P. Zesiger (Je 08-10h.)**

Quatre domaines seront principalement traités dans ce cours : la structuration de l'objet et de l'espace, la catégorisation, la sériation et le nombre. Ces domaines seront abordés sous l'angle de ce qui, dans la théorie piagétienne, est appelé "décalages verticaux", c'est-à-dire sous l'angle de leurs structurations successives au cours de diverses étapes du développement. Un accent particulier sera placé sur les mécanismes de planification et d'inhibition.

Pour ce qui est de la structuration de l'objet et de l'espace, les grandes étapes de la maîtrise du concept d'objet et des relations entre objets seront traitées, des premiers mois de l'enfant aux acquis plus tardifs qui mèneront à aborder le domaine du "perspective taking" et des théories de l'esprit. Les catégorisations seront également étudiées de la naissance (catégorisation perceptive) jusque vers l'âge de 11-12 ans, en examinant les diverses formes de catégorisations décrites chez l'enfant (prototypes, schémas, classes taxonomiques, classes fonctionnelles). La sériation sera abordée par des épreuves d'emboîtement d'objets dès l'âge de 1 an également jusque vers 11-12 ans. En marge des épreuves traditionnellement associées à la sériation, nous présenterons plusieurs travaux qui proposent une transposition de la problématique de la sériation dans le domaine du contrôle moteur. Enfin, le nombre sera envisagé à la fois sous l'angle de la construction de la série numérique et sous l'angle de l'élaboration des opérations arithmétiques de base, en partant de travaux récents traitant des compétences numériques précoce des bébés.

#### **A1c - Développement cognitif et différences individuelles; A. de Ribaupierre (Ma 14-16h.)**

Différentes approches ayant tenté d'intégrer développement cognitif et différences individuelles sont passées en revue, en particulier :

- les approches psychométriques du développement cognitif, qui se sont centrées sur la validité prédictive des mesures d'intelligence et sur la stabilité des différences individuelles au cours du développement;
- les approches cognitivistes qui ont cherché à rendre compte des différences individuelles en termes de processus sous-jacents, notamment en ce qui concerne les facteurs verbal et spatial;
- les travaux, inspirés du modèle piagétien, qui se sont centrés sur les relations entre domaines (logique, espace, image mentale) et sur le problème des décalages horizontaux à travers l'étude de la variabilité inter-individuelle;
- les études portant sur le développement de la mémoire de travail et son rôle dans le fonctionnement cognitif.

Pour chacune de ces approches, les résultats de recherches empiriques sont présentés et discutés en fonction de leur pertinence pour une évaluation des fonctions cognitives chez l'enfant.

#### **TP - Evaluation des fonctions cognitives; C.-A. Hauert (Je 14-17h.)**

L'objectif des travaux pratiques est de former les étudiants à l'utilisation d'un ensemble d'épreuves investigant différentes fonctions cognitives (planification/contrôle, décision/inhibition, attention/mémoire, raisonnement) et différents domaines de connaissance (logique, numérique, spatial, temporel, verbal). Ces épreuves ont été élaborées dans le champ de la psychologie génétique, de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, clinique ou expérimentale. Elles sont utilisées pour établir un profil individuel de performance dans des

tâches cognitives. Standardisées, pour la plupart d'entre elles, chez l'enfant et l'adulte, elles permettent de repérer d'éventuels aspects dysfonctionnels, d'en estimer la nature et la gravité. Le support théorique qui permet de comprendre la signification et l'intérêt de chacune de ces épreuves dans le cadre général des fonctions cognitives et de leur développement est explicitement fourni dans les trois cours du certificat. Dans un premier temps, chaque étudiant est soumis comme sujet à l'ensemble de ces épreuves. Il est ensuite formé à leur utilisation chez l'enfant.

#### **Certificat A2 - Etude du développement : Modélisation et interprétation**

Pour étudier le sujet en développement, on passe nécessairement par des sujets particuliers que l'on peut approcher de deux manières complémentaires : par des méthodes idéographiques (études cliniques de cas) et des méthodes nomothétiques, par lesquelles on vise à dégager un sujet épistémique général. Ce certificat a pour objet l'examen de ces approches.

#### **A2a - La méthode biographique en psychologie génétique; J. Vonèche, F. Vidal (Lu 16-18h.)**

Ce cours s'inscrit dans la perspective d'une science qualitative du singulier, d'une part, et dans celle de l'étude du cycle de la vie entière de l'autre.

Grâce à la méthode de cas, on montrera qu'en psychologie comme en histoire, les événements les plus significatifs sont nécessairement uniques et non répétables.

Les différentes méthodes biographiques seront examinées pour y relever le rôle des âges de la vie, la conceptualisation du changement, la mise en vedette des événements, la prise de conscience par la narration, les processus créatifs, etc...

#### **A2b - Mécanismes d'apprentissage et progrès cognitifs; M. Bovet (Ve 12-14h.)**

Une première partie du cours portera sur la recherche en apprentissage:

- a) On passera en revue un historique des études d'apprentissage opératoire effectuées à Genève.
- b) On présentera des controverses théoriques et expérimentales entre divers auteurs de recherches portant sur l'apprentissage de notions piagétienne.

La seconde partie concernera l'utilisation de la méthode d'apprentissage opératoire dans des études interculturelles et en psychopathologie

#### **A2c - Méthode critique, modèles logiques et modèles sémiologiques en psychologie génétique; Ch. Gillieron (Me 08-10h.)**

Pour fournir un modèle du sujet en développement, la psychologie génétique part d'un état considéré comme final et reconstitue les étapes de sa construction. Deux méthodes sont essentielles dans cette approche (dans le domaine cognitif) : la calibration des situations expérimentales à partir de modèles logiques qui permettent de définir les espaces de

problèmes, et l'interrogatoire clinique où l'examinateur pose explicitement des hypothèses sur la position et le cheminement particulier d'un sujet dans de tels espaces.

La première partie du cours sera consacrée à ces deux aspects. Toutefois, la description de contenus de connaissances et de représentations se base essentiellement sur des données de type discursif. Nous traiterons donc, en deuxième partie, des méthodes de description "à partir du bas" et des constructions typologiques successives, avec leurs modes spécifiques de validation.

**TP - Analyse et interprétation de divers matériaux du développement cognitif; D. Voelin (Je 14-17h.)**

Illustration de quelques aspects et méthodes du recueil, de l'analyse et de l'interprétation de divers matériaux qui ont trait au développement cognitif spontané ou provoqué. Seront abordés des thèmes comme par exemple : l'apport de techniques d'apprentissage opératoire à notre connaissance du développement, des questions liées à l'interprétation de données obtenues au moyen de variations des techniques ou encore d'observations longitudinales, l'analyse de cas individuels à travers le récit biographique. Selon le thème, le travail se fera sur documents ou à partir d'observations recueillies par les étudiants.

## Certificat A3 - Psychologie de l'éducation

---

Ce certificat se propose de montrer aux futurs psychologues de quelle manière une entreprise éducative, ainsi que le travail même du psychologue en son sein, sont dépendants du rapport que les divers acteurs impliqués ont élaboré et entretiennent avec le savoir et la culture.

---

**A3a - La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation; A. Munari (Ma 10-12h.)**

Le psychologue ou le pédagogue exerce sa profession le plus souvent au sein d'une institution ou il peut être appelé à intervenir en tant que conseiller, animateur, chercheur ou "expert" dans une institution éducative. De telles pratiques, effectuées le plus souvent en équipe, ne peuvent faire l'économie d'une réflexion méthodologique approfondie, portant sur le processus même de leur déroulement et sur leurs implications institutionnelles, sous peine de manquer les objectifs qu'elles se proposent d'atteindre. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments nécessaires à une telle réflexion.

**A3b - Approche psychologique du changement en éducation : normes et valeurs dans l'institution; D. Fabbri-Munari (Ma 12-14h.)**

Bon nombre de problèmes rencontrés dans les divers contextes où se déroule la relation éducative, tout particulièrement lorsque celle-ci se veut innovative, concernent en fait les attitudes et les stratégies que les individus développent face aux systèmes de normes, valeurs, règles et coutumes constitutives de l'institution. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments théoriques nécessaires pour l'analyse de tels comportements.

**A3c - Analyse psychologique des formes de codification du savoir; A. Sinclair (Ma 08-10h.)**

La manière avec laquelle un certain savoir est codifié, notamment en vue de sa communication, peut induire des modifications profondes dans le processus même de sa structuration. Les systèmes d'écriture, de notation mathématique, de représentation graphique jouent un rôle central dans toute entreprise éducative, notamment avec la diffusion de l'informatique. Le but de cet enseignement est de donner les éléments de base pour une meilleure compréhension des mécanismes psychologiques impliqués dans de telles pratiques.

**TP - Psychologie de l'éducation; A. Sinclair (Je 14-17h.)**

Les travaux pratiques de psychologie de l'éducation accompagnent les enseignements du certificat A3. Ils portent sur l'analyse d'une institution ou d'une situation éducative concrète, choisie par l'étudiant en accord avec les enseignants du certificat, et se proposent de fournir au futur psychologue les instruments méthodologiques et conceptuels indispensables à l'appréciation des conditions et des conséquences de son intervention en milieu institutionnel et éducatif.

## Domaine B - PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE ET SOCIALE

### Certificat B1 - Psychologie sociale

Le but principal de ce certificat est de familiariser les étudiant(e)s avec l'étude des fonctionnements cognitifs dans leur contexte social. Les domaines particulièrement étudiés sont :

- la genèse des opérations cognitives dans diverses situations d'interactions sociales;
- les changements d'opinions et d'attitudes dans des situations d'influence ou de persuasion;
- les représentations sociales dans des dynamiques identitaires et intergroupes.

**B1a - Relations intergroupes; W. Doise, F. Lorenzi-Cioldi (Me 10-12h.)**

Etudes expérimentales de la discrimination entre groupes et de l'identité sociale. L'identité sexuelle et le modèle de l'androgynie psychologique. Nouvelles recherches sur les asymétries dans les dynamiques d'identité.

### **B1b - Processus d'influence sociale; G. Mugny (Me 12-14h.)**

Modèles théoriques de l'influence sociale. Etudes expérimentales du phénomène de la conversion. Processus de régulation sociale et activités sociocognitives de validation dans les phénomènes d'influence minoritaire. Applications de diverses théories de l'influence sociale.

### **B1c - Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs; W. Doise, A. Clémence (Ve 14-16h.)**

Ce cours comprend trois parties. La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique. La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements. La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

### **TP - Psychologie sociale; F. Lorenzi-Cioldi (Je 14-17h.)**

Travaux pratiques de psychologie sociale portant sur diverses techniques d'investigation abordées dans les différents enseignements du certificat de psychologie sociale.

## **Certificat B2 - Psycholinguistique**

**Introduction aux théories et méthodes en psycholinguistique permettant l'analyse des données obtenues en observation et en expérimentation. Les domaines abordés sont les suivants :**

- le traitement (perception et production) du langage;
- l'acquisition du langage chez l'enfant, en relation avec les caractéristiques fondamentales du langage d'une part et celles du développement cognitif d'autre part;
- la modélisation (connexionniste) du traitement et de l'acquisition du langage.

### **B2a - Psycholinguistique expérimentale; U. Frauenfelder (Me 10-12h.)**

Quels sont les processus et les représentations mentales qui sous-tendent la production et la compréhension du langage chez l'adulte ? Comment les principales méthodes d'investigation en psycholinguistique expérimentale permettent-elles d'aborder cette question ? Seront examinées les théories contemporaines du traitement du langage à la lumière des diverses méthodes qui ont servi à les tester.

### **B2b - Acquisition du langage; I. Berthoud (Me 12-14h.)**

Présentation de l'acquisition du langage chez l'enfant, avec un intérêt particulier pour les relations entre le langage et le développement cognitif. Période pré-langagiére : aspects relatifs au développement des sons, de la représentation et de la communication. Périodes des énoncés à un mot, des énoncés à deux mots, débuts de la morphosyntaxe; acquisition de

phrases complexes (connecteurs) : forme, signification, fonction communicative. Recherches portant sur ces périodes, méthodes et théories interprétatives. Quelques aspects du développement ultérieur : la réflexion métalinguistique chez l'enfant.

### **B2c - Approches computationnelles du traitement et de l'acquisition du langage; A. Content (Je 14-16h. et 17-19h. tous les 15 jours)**

Quelle est la nature des processus et des connaissances qui permettent à l'enfant d'apprendre une langue et au locuteur habile de la comprendre et de la parler ? Ce sont là les questions fondamentales de la psycholinguistique. Le développement et l'utilisation de modèles computationnels fournissent des outils supplémentaires pour étudier ces questions. L'utilisation des techniques de modélisation force le théoricien à décrire explicitement les connaissances et les processus mis en jeu.

Le cours examinera plus particulièrement les développements récents dans le domaine des réseaux neuronaux artificiels pour simuler divers aspects du fonctionnement langagier et son développement. Les techniques connexionnistes présentent l'intérêt de fournir un cadre théorique cohérent qui permet de prendre en considération à la fois les données sur le développement des comportements, sur la performance à l'état stable, et sur les pathologies. Elles apportent un éclairage nouveau sur de nombreuses questions théoriques fondamentales en psychologie du développement et en psychologie du langage.

### **TP - Psycholinguistique; U. Frauenfelder, I. Berthoud (Lu 13-16h.)**

Les travaux pratiques comportent deux parties :

- l'une d'entre elles vise à familiariser l'étudiant avec les diverses méthodes expérimentales (notamment, les tâches dites en temps réel) et computationnelles (symboliques, PDP, stochastiques). Les techniques permettant d'évaluer les résultats obtenus par expérimentation et ceux obtenus par simulation feront l'objet d'un examen particulier;
- l'autre a pour but d'initier les étudiants à la méthode clinique/critique utilisée en psycholinguistique génétique. Seront abordées chez des enfants de cinq à dix ans : la connaissance de la langue (compréhension et production de différentes constructions linguistiques) et la réflexion métalinguistique (conceptualisation de différents aspects du langage et de la communication langagière). Formulation de problèmes théoriques, présentation de situations expérimentales, récolte et analyse de données, élaboration d'un rapport constitueront les différentes phases de ces travaux pratiques.

## **Certificat B3 - Psychologie expérimentale et cognitive**

**Le certificat vise à intégrer l'étude expérimentale de la psychogénèse des perceptions avec celle des modèles cognitifs chez l'homme et chez l'animal.**

**Revue historique et critique des recherches et théories sur l'attribution de significations dans les interactions immédiates avec l'environnement (cours B3a); les principaux types de modélisations connexionnistes dans les domaines du traitement de l'information perceptive, de l'apprentissage et de la mémoire ainsi que la résolution de problèmes (cours B3b); l'étude comparée 1) des mécanismes de l'orientation spatiale et 2) des performances cognitives chez les primates infra-humains (cours B3c).**

Après une revue théorique et critique des travaux classiques décrivant la genèse de conduites élémentaires d'interaction immédiate avec le milieu, on envisagera le fonctionnement perceptif d'un point de vue intermodalitaire. Les principaux chapitres abordés dans cette perspective concernent la perception du mouvement et du temps. Cette approche aboutira à l'étude des systèmes d'attribution de significations et des mécanismes impliqués dans la perception de l'environnement naturel.

**B3b - Modèles cognitifs; P. Bovet (Je 12-14h.)**

Situation de la psychologie cognitive parmi les sciences de la cognition. Rôle des modèles dans la démarche scientifique. Place des modèles connexionnistes (réseaux de neurones formels) dans l'analyse des processus cognitifs. Etude et modélisation de phénomènes cognitifs dans les domaines de la perception, de l'apprentissage et de l'intelligence.

**B3c - Ethologie cognitive; A. Etienne (Lu 10-12h.)**

Un premier chapitre concerne l'étude comparée de l'orientation spatiale chez des espèces allant des bactéries aux primates. Un deuxième chapitre est consacré aux performances cognitives les plus poussées dans le domaine de la connaissance physique et sociale chez les primates infra-humains.

**TP - Psychologie expérimentale et cognitive; P. Bovet, A. Etienne, M. Flückiger (Lu 13-16h.)**

Simulation sur ordinateur de modèles connexionnistes : apprentissage, perception, résolution de problèmes. Expériences de structuration perceptive dans le domaine acoustique. Expérimentation en perception : enregistrement d'activités motrices effectuées dans un flux optique (ajustements posturaux, paramètres locomoteurs, pointage visuel).

Introduction à l'étude de la communication chez les Anatidés.

**Certificat C1 - Le fonctionnement mental et psychique**

Ce certificat rassemble des enseignements traitant de trois aspects du domaine de la psychologie clinique :

- la psychopathologie du fonctionnement mental de l'enfant et de l'adulte à travers les maladies somatiques, les psychoses, les névroses, le prépsychoses, les états limites;
- l'Investigation psychologique des sujets adultes à travers les démarches piagétienennes et psychométriques;
- la théorie et la démarche psychoanalytiques.

Les travaux pratiques permettent une mise en pratique de l'Investigation psychologique de l'enfant et de l'adulte.

**C1a - Introduction à la pensée psychanalytique, à partir et autour de l'oeuvre de S. Freud; F. Quartier-Frings (Me 18-20h.)**

L'oeuvre de Sigmund Freud. S. Freud n'a cessé au cours du temps de créer de nouvelles notions psychanalytiques, de réélaborer et de transformer celles qu'il avait décrites dès le début de son oeuvre. Tout ce travail d'élaboration se fait au gré des découvertes cliniques, de l'auto-analyse de Freud et du contexte historique général ainsi que de celui plus particulier du débat qui très vite s'instaure au sujet de la psychanalyse.

C'est en fonction de ces repères historiques et chronologiques, cliniques et auto-analytiques, que plusieurs textes freudiens seront étudiés. D'autres textes de psychanalystes, contemporains de l'époque freudienne ou de notre époque, permettront d'élargir le débat et de replacer les découvertes freudiennes dans les courants actuels de la psychanalyse.

**C1b - Clinique du fonctionnement mental; E. Schmid-Kitsikis (Ma 16-18h.)**

La première partie du cours aborde d'un point de vue théorique et clinique les relations et les intégrations possibles entre rêve et pensée.

Dans le prolongement de cela, la deuxième partie du cours aborde la psychopathologie du fonctionnement mental de l'enfant et de l'adulte :

- maladies psychosomatiques,
- dysfonctionnements relationnels (psychoses, états limites, ...),
- dysfonctionnements de la pensée.

**C1c - Théorie et méthodologie de l'investigation psychologique en clinique adulte; H. Kilcher (Me 14-16h.)**

Analyse de la démarche de l'investigation psychologique en clinique adulte, réalisée à partir de l'application d'épreuves piagétienennes et psychométriques. Introduction à des travaux

concernant l'évolution sur le plan cognitif et de la personnalité dans la population adulte tout venant. Discussion à partir de travaux en psychopathologie adulte des particularités du fonctionnement psychologique dans différentes pathologies.

#### TP - Psychologie clinique; H. Kilcher (Lu 13-16h.)

Introduction à l'investigation clinique au moyen des épreuves piagétiennes et psychométriques et de personnalité avec des enfants d'âge scolaire et d'adolescents. Introduction à la technique d'entretien. Illustration de ces aspects par des cas cliniques enregistrés sur bande vidéo. Sensibilisation à l'analyse clinique du fonctionnement mental.

### Certificat C2 - Psychologie du comportement et ses applications

Ces enseignements mettent l'accent sur le rôle central du comportement comme objet d'étude de la psychologie scientifique et démontrent l'utilité de cette approche pour l'activité professionnelle du psychologue. Spécifiquement, le certificat tend à :

- un approfondissement de certains concepts et méthodes fondamentales de la psychologie générale;
- la comparaison du "normal" et du "pathologique" du point de vue du diagnostic et de l'intervention;
- l'étude du rôle de l'interaction et de la communication dans toute forme de comportement social;
- l'évaluation critique des possibilités d'application professionnelle des approches présentées.

#### C2a - Emotion et communication : recherches récentes et applications; K.R. Scherer (Me 14-16h.)

Cet enseignement met l'accent sur l'étude critique des modèles récents des émotions et des troubles affectifs. Après le rappel et l'approfondissement des bases de la psychologie de la socio-affectivité, seront discutées des recherches expérimentales et appliquées qui ont été effectuées récemment dans ce domaine. Le séminaire s'intéresse tout particulièrement à la communication des états affectifs par l'expression faciale et vocale, à l'évaluation cognitive des situations provoquant l'émotion, et à la comparaison interculturelle.

#### C2b - Questions approfondies de psychologie générale : modèles animaux du comportement humain; J.D. de Lannoy (Ve 10-12h.)

Ce cours a pour objet une confrontation de deux types de modèles animaux du comportement humain, normal et pathologique. Le premier inclut les modèles auxquels se réfèrent la plupart des théories de l'apprentissage et leurs applications en thérapie du comportement. Le second porte sur les modèles issus de l'étude éthologique du comportement animal. Un certain

nombre de comportements normaux et pathologiques sont choisis comme paradigmes de cette confrontation.

#### C2c - Stress : analyse, intervention, maîtrise; S. Kaiser (Me 16-18h.)

L'objectif de cet enseignement est de présenter les résultats de la recherche actuelle sur le stress. Mots-clefs : périodes de vie critiques, influences situationnelles et personnelles sur l'événement stressant, facteurs de stress cognitifs et affectifs, techniques de maîtrise du stress (coping). Après la présentation des concepts théoriques, nous discuterons les recherches empiriques portant sur ces divers sujets ainsi que les problèmes méthodologiques qui se posent dans la recherche du stress en général. Seront traités les outils de diagnostic permettant l'analyse des réactions au stress et les méthodes d'intervention visant une modification du comportement de stress.

#### TP - Observation et analyse du comportement dans le contexte de la psychologie appliquée; S. Kaiser (Lu 13-16h.)

Cet enseignement aura pour objet l'application directe des différents modèles théoriques et approches méthodologiques présentés lors des divers cours et séminaires du certificat. L'étudiant, futur professionnel de la psychologie, pourra, ainsi, se forger de véritables outils de travail par confrontation aux situations concrètes de recherche et d'intervention qui lui seront offertes.

### Certificat C3 - Psychologie de la petite enfance \*

Ce certificat rassemble des enseignements traitant de la petite enfance dans une perspective clinique. Tout en accentuant l'importance des relations parents-enfants, les divers intervenants s'efforceront :

- d'expliquer les mécanismes d'élaboration représentatifs des systèmes sensorimoteurs (perspective instrumentale);
- de présenter les techniques thérapeutiques utilisées par diverses approches théoriques;
- d'examiner l'enfant dans une trame psycho-légale à travers divers thèmes tels l'adoption, les maltraitances, le divorce, etc.;
- de présenter et d'appliquer les différents moyens d'investigation et d'évaluation de l'état fonctionnel d'un bébé ou d'un jeune enfant dans son milieu.

#### C3a - La sensorimotricité; A. Bullinger

Le fonctionnement sensorimoteur du bébé est présenté dans une perspective développementale. Le cours se centre sur les mécanismes d'élaboration représentative du fonctionnement

\* Ce certificat est suspendu en 1994-1995, les TP restant assurés

de l'organisme. Cette perspective instrumentale permet une évaluation fonctionnelle de l'enfant. La représentation des différents déficits et la conduite de l'examen constituent une partie importante de cet enseignement.

### **C3b - Introduction aux pratiques psychothérapeutiques; D. Stern**

L'objectif de ce cours est de présenter les techniques de thérapie utilisées par diverses approches ainsi que les théories sous-jacentes à ces techniques. Seront incluses les thérapies qui se centrent sur a) les individus; b) les familles; c) les relations mère-bébé. Le cours comprendra la présentation d'un certain nombre d'approches thérapeutiques : psychanalyse, psychologie du Soi, thérapie de soutien, thérapie cognitiviste, thérapie comportementale, thérapie systémique.

### **C3c - Enfance, psychologie et loi; P. Jaffé**

L'enfant évolue toujours plus vers une entité particulière du point de vue légal. La reconnaissance de ses besoins et de ses droits propres, ainsi que certains phénomènes sociaux nouveaux, requièrent que les psychologues envisagent l'enfance dans une perspective multidimensionnelle à l'interface de la psychologie, de la sociologie et du droit. Ce cours traitera entre autres des thèmes de l'adoption, des maltraitances psychologiques, physiques et sexuelles, des conséquences du divorce et des nouvelles formes de gardes qui prennent en compte plus pleinement l'intérêt supérieur de l'enfant, etc. Nous ne passerons pas en revue des textes de loi et compterons sur l'éclairage de spécialistes juristes ainsi que d'autres invités.

### **TP - Psychologie de la petite enfance; R. Millan (Lu 13-16h.)**

Différentes approches de l'examen clinique pratiqué auprès du bébé et du petit enfant seront présentées. La première partie est consacrée à l'examen du bébé et du nourrisson. La deuxième partie portera sur l'examen sensorimoteur de l'enfant sans trouble, âgé de 4 à 6 ans. Ce travail aura lieu dans les écoles. Dans une troisième partie, des présentations vidéo d'enfants porteurs de déficit sensorimoteur permettront de familiariser l'étudiant(e) avec ce type d'évaluation. A plusieurs reprises, l'étudiant(e) devra fournir un travail écrit, base de l'évaluation des travaux pratiques.

## **UNITES DE VALEURS LIBRES**

### **G. ASSAL**

#### **UV14 - Neuropsychologie clinique (Je 10-12h.)**

Les grands syndromes d'atteinte cérébrale (aphasie, apraxie, agnosie, amnésie, etc.) sont présentés dans la perspective des données récentes de la neuropsychologie clinique et expérimentale. L'accent sera également porté sur les aspects psychiatriques qu'entraînent de telles lésions, c'est-à-dire que les modifications de la conscience, de l'humeur et de la personnalité seront abordés telles qu'on les rencontre lors de lésions frontales ou d'atteintes hémisphériques droites, etc.

### **P. DILLENBOURG**

#### **UV21 - Réalisation de logiciels interactifs (Lu 18-20h.)**

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à construire des interfaces "homme-machine" qui mettent en oeuvre les principes de base de l'ergonomie logicielle. Cette compétence comporte une facette technologique et une facette cognitive. La dimension technologique consiste à construire de petits logiciels au moyen d'un générateur d'application. La dimension psychologique et pédagogique réside dans l'analyse des processus cognitifs induits par l'utilisation de l'interface.

Le cours se centrera sur les logiciels les plus pertinents pour le cursus de la faculté : les didacticiels, les logiciels permettant de construire des expériences, les tests psychologiques ou pédagogiques, les jeux et les simulations. Le cours étudie notamment les modalités d'interaction (réponse-texte, réponse-bouton, déplacement d'objets,...), les styles d'interaction (langage de commandes, arbre de menus, manipulation directe,...), l'adaptation à l'utilisateur, l'animation et le son (multimédia), les hypertextes, etc. Nous utilisons le progiciel Authorware qui permet de programmer des interactions complexes en disposant des icônes, dont on modifie ensuite les paramètres. Bien que le concepteur n'écrive pas de code à proprement parler, ce cours exige des connaissances de base en informatique (concepts de variable, de boucle, de procédure...).

### **P. JAFFE**

#### **UV1 - Enfance, psychologie et loi (Lu 18-20h.) \***

L'enfant évolue toujours plus vers une entité particulière du point de vue légal. La reconnaissance de ses besoins et de ses droits propres, ainsi que certains phénomènes sociaux nouveaux, requièrent que les psychologues envisagent l'enfance dans une perspective multidimensionnelle à l'interface de la psychologie, de la sociologie et du droit. Ce cours traitera entre autres des thèmes de l'adoption, des maltraitances psychologiques, physiques et sexuelles, des conséquences du divorce et des nouvelles formes de gardes qui prennent en compte plus pleinement l'intérêt supérieur de l'enfant, etc. Nous ne passerons pas en revue des textes de loi et compterons sur l'éclairage de spécialistes juristes ainsi que d'autres invités.

\* Attention : si cette u.v. est suivie en 1994-1995, vous ne pourrez pas la faire valider dans le certificat C3 en 1995-1996 ni choisir le certificat C3 en 1995-1996.

**F. LADAME****UV8 - Troubles psychiques, cycle et contexte de vie (Ma 10-12h.)**

1ère partie : cycle de vie et de famille. Importance et particularités du contexte socio-culturel contemporain. Vulnérabilité individuelle, stress et réseau de soutien social (affectif). Pathologie transitionnelle : oncologie psychosociale, violences, victimologie. Mort et deuil.

2ème partie : les enjeux de l'adolescence et du passage à l'âge adulte. Troubles transitoires et troubles avérés. Troubles dépressifs, anxieux, psychotiques. Troubles de la personnalité. Suicide.

Il est recommandé d'avoir préalablement suivi d'autres cours dans le domaine clinique et psychopathologique.

**M. MAQUARD****UV6 - Troubles du langage chez l'enfant (Je 12-14h.)**

Discussion de la notion de normal et pathologique par rapport au langage oral, à son acquisition et selon les modèles classificatoires utilisés : en particulier d'ordre étiologique, quantitatifs normés ou psycho-fonctionnels.

Présentation critique des grandes catégories de troubles du développement du langage oral.

**M. MÜHLETHALER****UV16 - Neurophysiologie (Lu 16-18h.)**

Ce cours a pour but d'approfondir certains chapitres déjà abordés lors du premier cycle. Dans un premier temps, on traitera du contrôle moteur. Après quelques rappels sur la physiologie musculaire, les réflexes et l'intégration au niveau spinal, on élaborera progressivement jusqu'à la programmation motrice et au mouvement volontaire. Suite à la description du système oculomoteur et du contrôle postural, on introduira une perspective plus générale d'intégration sensorimotrice. On discutera par ailleurs des travaux expérimentaux et théoriques concernant la plasticité dans les systèmes moteurs ainsi que de modèles tentant d'expliquer l'ensemble de la motricité.

Dans une deuxième période, et en fonction du temps disponible, on pourra envisager de traiter d'autres chapitres pour lesquels les étudiants manifesteraient un intérêt particulier.

**J. RICHARD****UV10 - Psychogérontologie et psychopathologie de l'âge avancé (Je 8-10h.)**

Cet enseignement a d'abord pour but de décrire et d'analyse la modification, l'apparition et l'évolution de comportements, qui, au cours du vieillissement, s'insèrent dans les limites imposées au système nerveux et aux fonctions par les facteurs génétiques d'une part et par les facteurs sociaux déterminés par l'environnement d'autre part.

Il prévoit de montrer comment la psychogérontologie s'inscrit dans une science plus large du changement dans le temps et en est arrivée à élaborer une méthode propre qui, basée sur les faits de maturescence et de sénescence, permet d'envisager différemment les problèmes comportementaux observés à chaque âge de la vie.

Il comporte également la description et l'illustration des aspects les plus habituels de la psychopathologie du patient âgé.

**J. RICHARD****UV15 - Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie (Lu 08-10h.)**

Cet enseignement comprend trois parties :

- Introduction générale à la neuropsychologie. Méthodes d'examen et vocabulaire neuropsychologique. Cette approche se fait sous forme de présentations télévisées commentées de patients.
- Etude des principaux problèmes cliniques concernant la mémoire, le langage, les praxies, les gnosies et de divers syndromes corticaux (frontal, temporal, pariétal, etc.) à partir de présentations cliniques complétées d'exposés théoriques.
- Confrontation aux situations les plus importantes rencontrées dans la pratique de l'aphasiologie. Les étudiants sont amenés à suivre la démarche qui va d'un diagnostic positif de l'aphasie à la prise en soins logopédiques.

**F. ROSSEL****UV4 - Techniques projectives I (Ve 16-18h.)**

Introduction générale aux tests de personnalité : les tests analytiques (questionnaires), les tests projectifs : méthodes constructives (ex. le village), constitutives (ex. Rorschach), interprétatives (ex. TAT, DPI):

Initiation au Rorschach selon la méthode "classique" inspirée de la théorie de la Forme (cotation). Auteurs de référence : E. Bohm, D. Anzieu, N. Rausch de Traubenberg, J. Exner.

L'enseignement théorique sera documenté par des exemples particulièrement illustratifs, choisis également en raison de leur opposabilité. Exemples : débilité simple/psychose infantile, syndrome psycho-organique/absence de syndrome psycho-organique; psychose/non-psychose.

Introduction théorique au TAT (Thematic Aperception Test de Murray); analyse du discours sur la base de critères perceptifs, logiques et syntaxiques (organisation des données temporelles, formulations se rapportant à la réciprocité, etc.). Ces bases élémentaires seront enseignées à l'aide de protocoles paradigmatisques et de ce fait même non-exhaustifs.

**T. VERGOPOULO****UV3 - Dynamique de groupe (Lu 08-12h.)**

Etant donné qu'il ne s'agit pas d'un enseignement classique de transmission de connaissances par le discours de l'enseignant aux enseignés, mais d'un "groupe expérientiel" où la parole est le moyen essentiel de communication, le contenu n'est pas prévu, anticipé ou programmé puisqu'il s'agit d'associations libres des participants. A partir des interactions effectuées dans le groupe, l'animatrice désignée met en évidence les mécanismes internes et inhérents au groupe, ainsi que tous les mouvements progressifs ou régressifs qui apparaissent dans la dynamique sous-jacente de chaque séance.

Progressivement, tous les participants sensibilisés à cette expérience assument, d'après leur degré d'implication personnelle dans le groupe, le rôle de comprendre et d'expliquer le comportement groupal ainsi que leur vécu personnel dans un groupe. Il s'agit d'un cours-séminaire avec travaux pratiques.

## VI. LISTE ET DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU DIPLOME DE SPECIALISATION

### VI.1. Liste des enseignements

Le diplôme de spécialisation en psychologie nécessite, outre la réalisation d'une recherche empirique ou expérimentale, la participation à 3 u.v. de spécialisation prises dans la liste qui suit :

#### Séminaire de psychologie générale et développementale (1 uv)

J.D. de Lannoy, J. Vonèche

- Première séance : Mardi 25 octobre 1994, 18h.15
- Salle : U 408
- Horaire : Mardi, 18h. - 20h.

#### Psychologie de l'éducation (1 uv)

A. Munari, D. Fabbri-Munari et invités

- Première séance : S'informer en octobre auprès de Mme C. Stiernet (A231b) pour s'inscrire et connaître la date, l'heure et le lieu de la première séance
- Salle : F 222
- Horaire : Lundi, 14h. - 17h.

#### Modélisation et simulation du comportement II : Psychologie et qualité de la vie

(1/2 uv) (Séminaire 3ème cycle au niveau de la Coordination Romande)

K.R. Scherer, J.-P. Dauwalder, N. Semmer

- Première séance : Sera affichée
- Salle : A fixer
- Horaire : A préciser

\* \* \* \* \*

#### Séminaire sur les modèles cognitifs (1 uv) \*

- P. Bovet, A. Etienne, Ch. Gillièron, J. Montangéro, M. Bovet
- Première séance : Mercredi 2 novembre 1994
  - Salle : B 315
  - Horaire : Mercredi, 16h.30 - 18h.

#### Colloque de recherche en psychologie cognitive expérimentale (1 uv) \*

- P. Bovet, M. Flückiger, U. Frauenfelder, P. Mounoud, A. de Ribaupierre, K.R. Scherer
- Première séance : Mercredi 26 octobre 1994
  - Salle : D 231
  - Horaire : Mercredi 12h. - 14h., tous les 15 jours

#### Séminaire sur le développement neurocognitif : fonctions frontales, fonctions exécutives (1/2 uv) \*

- P. Mounoud., C.-A. Hauert, P. Zesiger
- Première séance : Lundi 31 octobre 1994, 17h.15 - 18h.
  - Salle : F 547
  - Horaire : Lundi 17h. - 19h. tous les 15 jours

#### Séminaire de psycholinguistique expérimentale : la reconnaissance des mots (1 uv) \*

- (séminaire 3ème cycle au niveau de la Coordination Romande)
- U. Frauenfelder, F. Grosjean (Neuchâtel)
- Première séance : Jeudi 13 octobre 1994,
  - Salle : A préciser
  - Horaire : 13.10, 27.10, 22.11, 13.1.95, 24.1, 21.2, 27.4 (horaire à préciser)

#### Séminaire de psychologie de la mémoire (1/2 uv) \*

- (séminaire 3ème cycle au niveau de la Coordination Romande)
- A. de Ribaupierre, A. Flammer, W. Perrig, F. Stoll
- Première séance : Vendredi 4 novembre 1994, 16h.15,
  - Salle : F 543
  - Horaire : Vendredi, 16h. - 18h., et 1 semaine regroupé

#### Enseignement interfacultaire de neurosciences cognitives (trois 1/2 uv) \*

- P. Bovet, J.J. Dreifuss, Ch. Pellegrini (coordinateurs) et invités
- Motricité : coordination visuomotrice (1/2 uv)
  - Mémoire et attention (1/2 uv)
  - Vision et reconnaissance des formes en mouvement (1/2 uv)
  - Première séance : Sera affichée
  - Salle : CMU
  - Horaire : Mardi 16h. - 18h.

\* Enseignements 94-95 rentrant dans le cadre du futur DES en Psychologie cognitive expérimentale approuvé au Conseil de section du 16 juin 1994

**Modélisation et simulation du comportement I : neurosciences comportementales (1/2 uv) \***

K.R. Scherer et invités

- Première séance : Sera affichée
- Salle : A fixer
- Horaire : A préciser

**Méthodologie de la recherche I (1/2 uv) \*\*/\***

M. Reicherts

- Première séance : Vendredi 28 octobre 1994, 16h. - 20h.
- Salle : D 231
- Horaire : Vendredi, 16h. - 20h. (28.10., 25.11, 9.12, 10.2, 3.3)

**Méthodologie de la recherche II (1/2 uv) \*\*/\***

M. Reicherts

- Première séance : Samedi 29 avril 1995, 9h. - 13h.
- Salle : F 547
- Horaire : Samedi, 9h. - 13h. (29.4, 13.5, 20.5, 10.6, 17.6)

\* \* \* \* \*

**Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent I (1/2 uv) \*\***

E. Schmid-Kitsikis et invités

- Première séance : Vendredi 4 novembre 1994, 18h.15 - 20h.
- Salle : 260 Uni II
- Horaire : Vendredi, 18h.-20h. (4.11, 16.12, 20.1, 24.2, 17.3, 5.5, 12.5, 16.6)
- Samedi, 10h.-12h. (25.2, 18.3) : salle F 547

**Applications cliniques de la psychanalyse (1/2 uv) \*\***

F. Quartier-Frings et invités

- Première séance : Vendredi 27 janvier 1995, 16h. - 20h.
- Salle : D 231
- Horaire : Vendredi, 16h. - 20h. (27.1, 10.3, 28.4, 19.5, 9.6)

**Techniques de l'entretien (1/2 uv) \*\***

Ch. Robert-Tissot

- Première séance : Vendredi 11 novembre 1994, 9h. - 12h.
- Salle : 408 Uni II
- Horaire : Vendredi, 9h. 12h. (11.11, 25.11, 9.12, 20.1, 3.2, 17.2, 3.3)

\* Enseignements 94-95 rentrant dans le cadre du futur DES en Psychologie cognitive expérimentale approuvé au Conseil de section du 16 juin 1994

\*\* Enseignements 94-95 rentrant dans le cadre du futur DES en Psychologie clinique approuvé au Conseil de section du 16 juin 1994

**Sensorimotricité : la prématûrité, perspectives sensorielle et motrice (1/2 uv) \*\***

A. Bullinger

- Première séance : Vendredi 4 novembre 1994, 14h. - 18h.
- Salle : D 231
- Horaire : Vendredi, 14h. - 18h. (4.11, 18.11, 2.12) et Samedi, 9h. - 12h. (5.11, 19.11, 3.12)

**Colloque de recherche en psychologie clinique (1/2 uv) \*\***

H. Kilcher, R. Millan

- Première séance : Vendredi 4 novembre 1994, 10h. - 12h.
- Salle : D 231
- Horaire : Vendredi, 9h. - 13h. (4.11, 27.1, 10.2, 12.5, 9.6) et 10h. - 12h. (16.6)

\* \* \* \* \*

**Séminaire de psychologie sociale I (1 uv) \*\*\***

W. Doise, G. Mugny, F. Lorenzi-Cioldi

- Première séance : Jeudi 27 octobre 1994, 9h.15
- Salle : 624, 2-4 rue du Lièvre, 6ème étage
- Horaire : 1er jeudi ouvrable de chaque mois, de 9h.15 - 12h.30

**Séminaire de psychologie sociale II (1 uv) \*\*\***

W. Doise, G. Mugny

- Première séance : Jeudi 27 octobre 1994, 9h.15
- Salle : 624, 2-4 rue du Lièvre, 6ème étage
- Horaire : 3 blocs de 10h. ou 2 blocs de 15 h.

**Modèles d'analyse de données dans l'étude des représentations sociales (1 uv) \*\*\***

F. Lorenzi-Cioldi

- Première séance : Mercredi 26 octobre 1994, 8h.15
- Salle : D388
- Horaire : Mercredi, 8h. - 10h.

\*\* Enseignements 94-95 rentrant dans le cadre du futur DES en Psychologie clinique approuvé au Conseil de section du 16 juin 1994

\*\*\* Enseignements 94-95 rentrant dans le cadre du futur DES en Psychologie sociale. Les étudiants réussissant les évaluations de ces 3 séminaires et ayant réalisé la recherche dans un domaine de la psychologie sociale obtiennent le diplôme de spécialisation en psychologie et une attestation que ce diplôme a été effectué en psychologie sociale.

## VI.2. Descriptifs des enseignements

J.D. de LANNOY, J. VONECHE

### Séminaire de psychologie générale et développementale

Questions d'actualité dans l'étude du développement. Approches psychologiques et éthologiques de processus généraux du développement.

A. MUNARI, D. FABBRI-MUNARI et invités

### Psychologie de l'éducation

La formation des opérateurs socio-sanitaires : exemples de Genève et d'ailleurs. L'éducation du patient : expériences dans les structures hospitalières genevoises. Le problème de la prévention : projets et réalisations romandes et internationales. Education et qualité de vie : le problème de l'alimentation : recherches et réalisation

Le séminaire propose d'examiner un certain nombre d'exemples et de témoignages présentés par des opérateurs socio-sanitaires, des formateurs dans le domaine de la santé et des chercheurs dans les disciplines impliquées, et de les confronter aux exemples, aux témoignages et aux théorisations proposés par des lectures choisies.

K.R. SCHERER, J.-P. DAUWALDER, N. SEMMER

### Modélisation et simulation du comportement II : psychologie et qualité de la vie

Le séminaire traite de la pertinence des approches des systèmes complexes dynamiques et des questions concernant le rôle des facteurs affectifs liés au problème de la qualité de la vie. L'approche adoptée sera résolument empirique et quantitative. Une excellente maîtrise de la langue anglaise sera requise pour pouvoir suivre les interventions.

\* \* \* \* \*

P. BOVET, A. ETIENNE, Ch. GILLIERON, J. MONTANGERO, M. BOVET

### Séminaire sur les modèles cognitifs

(Egalement ouvert, à titre de série de conférences, aux étudiants intéressés des 1er et 2ème cycles).

Exposé des travaux et des recherches récents - ou en cours - par des chercheurs et théoriciens invités, ainsi que par des membres de la faculté, sur le thème suivant :

- les développements actuels en psychologie cognitive et génétique et en éthologie cognitive.

Les conférences seront toujours suivies de discussions avec les participants au séminaire.

P. BOVET, M. FLUCKIGER, U. FRAUENFELDER, P. MOUNOUD, A. de RIBAUPIERRE,

K.R. SCHERER

### Colloque de recherche en psychologie cognitive expérimentale

Destiné aux étudiants qui préparent un diplôme ou une thèse dans le domaine de la psychologie cognitive expérimentale, ce colloque comporte des présentations de travaux par les équipes encadrant ces étudiants, des conférences données par des chercheurs extérieurs, et des exposés de la part des étudiants eux-mêmes sur le thème de leurs travaux.

P. MOUNOUD, C.-A. HAUERT, P. ZESIGER

### Séminaire sur le développement neurocognitif : fonctions frontales, fonctions exécutives

Présentation et discussion des travaux de la psychologie et de la neuropsychologie cognitives consacrés aux fonctions frontales, aux fonctions exécutives et à leur évolution au cours du développement (de la petite enfance au troisième âge). Les données relatives à des sujets sains ou cérébro-lésés seront confrontées et examinées à la lumière des développements théoriques récents concernant le rôle de ces fonctions dans la cognition.

U. FRAUENFELDER, F. GROSJEAN (NE)

### Séminaire de psycholinguistique expérimentale : la reconnaissance des mots

L'objectif de ce séminaire sera d'initier des étudiants de 3e cycle aux recherches menées actuellement dans le domaine de la reconnaissance des mots lors du traitement de la parole chez l'être humain. Les participants se verront offrir la possibilité de se familiariser avec les processus impliqués dans l'accès au lexique et les modèles symboliques et connexionnistes qui en rendent compte. Une place privilégiée sera donnée aux rapports qui existent entre les connaissances linguistiques de l'auditeur (la phonologie en particulier) et les processus d'accès. En plus de l'apport théorique, les étudiants recevront une formation méthodologique axée sur le traitement du signal de parole sur ordinateur, les bases de données lexicales utilisées dans la mise en place d'expériences, et les tâches expérimentales dont on se sert dans ce domaine.

A. de RIBAUPIERRE, A. FLAMMER, W. PERRIG, F. STOLL

### Séminaire de psychologie de la mémoire

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'un cours de 3e cycle de la Coordination romande des études en psychologie, et s'adresse principalement aux étudiants prévoyant de conduire un travail de recherche sur la mémoire, tels que mémoire de travail, mémoire épisodique, mémoire implicite, mémoire autobiographique. Une semaine de cours est organisée, généralement hors des semaines universitaires, portant sur deux thèmes. Pour chaque thème, un conférencier étranger, expert du domaine, est invité. L'enseignement se fait en anglais; des séminaires de discussion en petits groupes (français ou allemand) ont également lieu avec les quatre professeurs responsables. Des séminaires préalables de lecture seront organisés pour les étudiants genevois.

- 1) M. BALLIVET (Sciences), D. BERTRAND (Médecine), P. BOVET, Y. DUNANT, M. FLUCKIGER, M. TSCOPOULOS  
**Vision : Reconnaissance des formes en mouvement**

Dans le cadre général de l'étude de la vision, on s'intéressera à la reconnaissance des formes en mouvement. On étudiera les mécanismes de perception visuelle, depuis la physiologie rétinienne jusqu'aux aptitudes de reconnaissance de formes en mouvement, en passant par les illusions de déplacement.

- 2) A. de RIBAUPIERRE (FPSE), Ch. PELLEGRINI, P. BOVET, M. MUEHLETHALER, D. MUELLER  
**Mémoire et attention**

Ce module a pour fil conducteur, l'étude de la mémoire dans ses aspects qui dépendent du système limbique et dans ses relations avec les phénomènes d'attention. À travers une série d'exposés, de démonstrations et de travaux pratiques, on tentera de proposer une image unifiée de ce thème allant des aspects psychologiques et neuropsychologiques jusqu'aux modèles connexionnistes en passant par l'analyse des substrats cellulaires et moléculaires.

- 3) J.-L. BENY (Sciences), C.-A. HAUERT (FPSE), J.J. DREIFUSS, S. SAFRAN (Médecine)  
**Motricité : Coordination visuo-motrice**

Dans le cadre général de l'étude de la motricité on s'intéressera à la coordination visuo-motrice. Il s'agit de montrer comment les systèmes de contrôle du mouvement qui permettent au sujet d'agir se basent sur une représentation du corps et de l'environnement. On étudiera successivement la coordination visuo-oculaire et la coordination visuo-manuelle.

K.R. SCHERER et invités  
**Modélisation et simulation du comportement I : neurosciences comportementales**

Seront présentées les questions posées par les équipes de recherche impliquées, les théories avancées et, en particulier, les méthodes de recherche par ex. biologiques, psychologiques et physiologiques, aussi bien que, comme base commune, la modélisation, la simulation et l'approche synthétique. Un accent tout particulier sera mis sur la démonstration des différentes procédures de recherche et leur discussion.

\* \* \* \* \*

**M. REICHERTS**  
**Méthodologie de la recherche I**

On étudiera l'analyse de variance, notamment sous les aspects des plans d'expérience, et des notions d'interaction et de régression, et l'on s'initiera à l'analyse de covariance et à l'analyse multivariée.

**M. REICHERTS**  
**Méthodologie de la recherche II**

On examinera les divers instruments de l'étude de cas individuels et des questionnaires ainsi que les critères méthodologiques de l'application de ces instruments.

\* \* \* \* \*

**E. SCHMID-KITSIKIS et invités**  
**Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent I**

Développer et analyser, à partir des connaissances que nous avons aujourd'hui du développement psychologique, la pathologie du nourrisson, de l'enfant d'âge scolaire et de l'adolescent.

**F. QUARTIER-FRINGS et invités**  
**Applications cliniques de la psychanalyse**

Définition et présentation de quelques champs d'applications cliniques de la psychanalyse. On proposera une information documentée et développée par des conférenciers témoignant de leur pratique. La présentation sera suivie d'une discussion préparée au préalable avec les étudiants (références bibliographiques, préparation du thème présenté).

**Ch. ROBERT-TISSOT**  
**Techniques de l'entretien**

Ce module a pour objectifs de sensibiliser l'étudiant(e) :

- aux aspects non-verbaux de la communication et de l'interaction,
- à l'établissement d'une alliance de travail,
- aux attitudes de base, telles que l'écoute, la clarification, la reformulation,
- aux particularités des entretiens individuel, de couple, ou parents-enfants.

Les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs sont les suivants :

- apports théoriques à partir des courants cliniques principaux,
- étude de documents écrits (protocoles d'entretiens),
- étude de documents vidéo,
- jeux de rôle.

A. BULLINGER et invités

### **Sensorimotricité : la prématureté, perspectives sensorielle et motrice**

La prématureté concerne une large tranche de la population des nouveaux-nés. L'analyse des moyens sensorimoteurs et des propriétés de l'environnement du bébé prématûre constitue la première partie de ces séminaires. La mise en relation avec les conduites sensorimotrices et spatiales des anciens prématûres devrait permettre de mieux comprendre cette population.

des correspondances, analyse discriminante, analyses typologiques, etc. La seconde partie du cours comporte l'apprentissage du logiciel SPSS. Les différentes techniques statistiques sont pratiquées à l'aide de ce programme et sur la base de données d'enquête recueillies par les participants (une vingtaine de questionnaires, conçus à ces fins didactiques, sont remis à chaque participant).

H. KILCHER, R. MILLAN

### **Colloque de recherche en psychologie clinique**

Le colloque est destiné aux étudiants qui préparent un diplôme d'études supérieures dans le domaine de la psychologie clinique. Ce colloque comporte des exposés réalisés par les étudiants sur le thème de leurs recherches. Deux présentations seront requises : la première portant sur le projet de diplôme; la deuxième, concernant l'état d'avancement des travaux.

\* \* \* \* \*

W. DOISE, G. MUGNY, F. LORENZI-CIOLDI

### **Séminaire de psychologie sociale I**

Recherches actuelles en psychologie sociale expérimentale. Exposés et travaux des membres et d'invités sur les progrès récents de l'étude des relations intergroupes, des liens entre interaction sociale et fonctionnement cognitif, des processus d'influence sociale et des représentations sociales.

W. DOISE, G. MUGNY

### **Séminaire de psychologie sociale II**

Cette uv sera assurée par des professeurs d'une université étrangère. Elle sera organisée en 3 blocs de 10 heures ou en 2 blocs de 15 heures selon la disponibilité des étudiants et des enseignants. Les séminaires de l'année 94-95 porteront sur les attitudes et le changement d'attitude.

F. LORENZI-CIOLDI

### **Modèles d'analyse de données dans l'étude des représentations sociales**

La première partie du cours présente les principaux modèles d'analyse de données dans l'étude des représentations sociales : leur utilité, leur champ d'application, leurs propriétés statistiques, ainsi que l'interprétation et la rédaction des résultats issus de chacune d'elles (des connaissances approfondies en statistique ne sont pas requises). De nombreux exemples d'utilisation de techniques d'analyses multivariées, tirés de recherches en psychologie sociale, sont présentés : analyse de variance multivariée, analyses factorielle et

## VII . C O D E D ' E T H I Q U E

### Concernant la recherche au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

#### I. Préambule

Un code d'éthique n'est pas assimilable à un ensemble de règles applicables à la lettre. En sciences humaines, la recherche agit nécessairement sur les personnes et les institutions, ne serait-ce que parce qu'elle peut modifier leurs représentations de la réalité. L'important est d'apprécier les risques, de les limiter et de renoncer aux travaux qui feraient courir trop de risques. Un code d'éthique énonce à ce propos des principes généraux. Il revient à chaque chercheur de réfléchir - selon sa discipline, les particularités de sa recherche et les situations concrètes - sur les problèmes éthiques rencontrés. L'éthique évolue avec l'histoire et il n'existe pas de principe applicable sans nuance. Lorsqu'un chercheur rencontre un problème éthique, il recherchera l'avis de collègues susceptibles de l'aider, consultera les membres d'une commission d'éthique et/ou négociera des règles avec les personnes ou organisations touchées par sa recherche.

Le présent code a pour objet de préciser les principes généraux qui s'appliquent à la recherche dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Il est destiné aussi bien aux chercheurs de tout statut qu'aux étudiants (en tant qu'apprentis chercheurs) et aux partenaires et usagers de la recherche. Son rôle est d'informer, de donner une base de référence commune et d'orienter la réflexion. Les principes généraux énoncés dans le code doivent faire l'objet d'échanges constants, d'une formation dans le cadre des enseignements, d'une discussion et d'une concertation dans le cadre de la commission d'éthique élue par le Conseil de Faculté de la FPSE, et d'autres instances facultaires. En particulier, chaque fois que ce code est trop flou ou général pour fixer des règles de conduite dans une situation complexe, on s'efforcera de l'expliciter et de clarifier le contrat de collaboration entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Dans cet esprit, le présent code doit être facilement accessible, notamment sous forme de document polycopié. Il est en particulier remis, par la Présidence de la Section concernée, à tout assistant et enseignant entrant dans la Faculté et, par l'enseignant responsable, à tout étudiant participant à une recherche.

Les recherches menées en psychologie et en sciences de l'éducation présentent des caractères semblables mais aussi des différences. Certaines parties de ce code s'appliquent davantage aux expériences de laboratoire, d'autres aux recherches et interventions en milieu naturel. Il revient à chacun d'identifier les principes les plus pertinents pour ses travaux et de les adapter à son cas particulier.

Le code d'éthique de la FPSE n'entend pas se substituer aux règles déontologiques établies dans certaines professions ou certaines disciplines scientifiques. Le chercheur est également

tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de l'institution à l'intérieur de laquelle il conduit sa recherche.

Le code prend pour acquis le respect des règles en vigueur dans la communauté scientifique : ne pas tronquer ou manipuler les données, citer ses références et ses sources, faire mention des collaborations, s'assurer de l'accord des autres chercheurs impliqués avant toute présentation de données, etc.

#### II. Principes

##### 1. Respect des droits fondamentaux de la personne

Toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes.

##### 2. Appréciation et limitation des risques

Toute recherche doit éviter de nuire à des personnes ou à des institutions. Si un risque - inconfort majeur sur les plans physique, mental, émotionnel - existe, si des implications sociales ou politiques sont probables, le chercheur doit en mesurer l'importance, et avertir en conséquence la personne ou le groupe. Au cas où, malgré toutes les précautions prises, l'expérience devait engendrer des inconvénients ou troubles pour la personne concernée, le chercheur s'engage à chercher une solution appropriée.

##### 3. Consentement libre et éclairé du sujet partenaire de la recherche

Toute recherche impliquant la participation active d'individus doit être conduite avec le consentement libre et éclairé des intéressés. Les observations dans des lieux publics, les analyses d'objets, de textes ou d'images appartenant au domaine public, ainsi que les recherches effectuées à partir de bases de données existantes et ne requérant pas une participation active des individus ne nécessitent pas le consentement des personnes.

Le consentement est éclairé lorsque les personnes ou groupes qui font l'objet d'une recherche sont informés :

- de ses buts;
- de l'identité des responsables de la recherche et des institutions pour lesquelles ils travaillent;
- des méthodes de recueil des données et des observations;
- des implications pratiques pour tout ou partie des personnes concernées;
- des conséquences possibles de la recherche;
- des précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données et l'anonymat des personnes, voire des institutions.

Certaines recherches en sciences humaines n'ont de sens qu'avec des sujets "naïfs", qui ne savent pas exactement ce que le chercheur observe; s'ils le savent, leur comportement en est immédiatement modifié et la recherche perd tout intérêt. Dans ce cas seulement, l'objet et les buts de la recherche peuvent être tus, dans l'exacte mesure nécessaire à la poursuite des travaux et avec le souci d'informer dès que possible.

Pour qu'il y ait libre consentement, il faut :

- que les personnes intéressées soient informées (voir ci-dessus);
- qu'elles décident personnellement, sans aucune pression du chercheur ou de leur hiérarchie professionnelle ou d'un groupe quelconque;

- qu'elles puissent se rétracter à tout moment de l'expérience ou de la recherche;
- que leur refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour elles-mêmes.

Dans le cas d'un enfant mineur ou de personnes qui ne sont pas capables de discernement, le consentement pourra être donné par les parents ou un membre de la famille proche. Pour la recherche menée dans les écoles, le consentement est donné par la direction générale concernée. Ce consentement des adultes responsables est nécessaire, mais pas suffisant. Aucun enfant, aucune personne privée de discernement, ne doit être obligé de participer à une recherche s'il manifeste des craintes ou des réticences, nonobstant l'autorisation des répondants légaux.

#### 4. Respect de la sphère privée

Toute personne ou tout groupe a droit au traitement confidentiel de toutes les données le concernant, pendant et après la recherche.

Le chercheur doit s'engager à ne publier aucune donnée mettant dans le domaine public des informations touchant à la sphère privée d'une personne, d'une groupe ou d'une organisation identifiable, sauf si les intéressés y consentent par écrit. Dans le doute, notamment lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le chercheur renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier.

Les matériaux de la recherche, en particulier les données concernant la sphère privée des individus, doivent être détruits dans un délai raisonnable si leur conservation ne s'impose pas pour des raisons scientifiques. Aussi longtemps qu'on les conserve, des règles strictes doivent être appliquées pour que ces informations :

- ne soient pas accessibles à des personnes non habilitées à en prendre connaissance;
- soient codées ou fragmentées de manière à ne permettre que très difficilement de remonter aux personnes et aux institutions.

Le chercheur s'organisera notamment pour ne laisser figurer dans les données en cours de traitement ou archivées qu'un strict minimum d'indications personnelles. Lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la recherche, les noms et indications personnelles doivent être conservés séparément des données.

Ces règles s'appliquent aux données enregistrées manuellement aussi bien qu'aux données informatiques et aux cassettes audio- et audio-visuelles. Lorsqu'il s'agit d'enregistrements audio-visuels, le chercheur demandera expressément l'accord de la personne ou du groupe s'il veut en faire usage dans son enseignement ou lors de conférences. Le chercheur qui présente en public des enregistrements audio-visuels qui n'ont pas subi de transformation rendant la personne non identifiable se doit de dire aux auditeurs, en particulier aux étudiants, qu'ils sont astreints au secret professionnel.

Le chercheur prend par ailleurs systématiquement connaissance des législations internationale, fédérale et cantonale sur la protection de la vie privée et l'utilisation des données à caractère personnel.

#### 5. Utilisation des informations

Le chercheur utilise les informations recueillies dans le cadre d'une recherche à des fins scientifiques. Il évite de s'en prévaloir pour faire pression sur des personnes ou s'assurer quelque avantage que ce soit. Dans le cas particulier des recherches-action, le chercheur peut décider d'intervenir dans un processus de décision; il en prend alors la responsabilité personnelle tout en

ayant négocié les modalités de son intervention dès le début de la recherche.

Les informations personnelles recueillies à propos d'enfants ne sont pas communiquées aux adultes qui en sont responsables; si le chercheur considère qu'il est nécessaire et utile de communiquer certaines informations, il en prend la responsabilité personnelle. Les informations personnelles recueillies auprès d'adultes ne sont pas communiquées à des tiers sans leur consentement explicite. Cela s'applique aussi à l'autorité dont ils relèvent, qui n'a pas à connaître le contenu des observations, des entretiens, des tests, etc.

Si, par imprudence ou accident, certaines données recueillies dans le cadre de la recherche viennent à la connaissance de tiers ou d'autorités qui prétendent s'en servir pour fonder une décision ou prendre des mesures, le chercheur s'opposera, dans la mesure de ses moyens, à tout abus et fera valoir le droit des personnes et des groupes à la protection de leur sphère privée.

#### 6. Restitution des résultats de la recherche

Le chercheur informe la personne, le groupe ou l'institution concernés des résultats de sa recherche, selon les modalités qui ont été convenues au début de la recherche.

Au-delà de l'information, le chercheur se soucie, dans la mesure du possible, de prévenir les interprétations fallacieuses et les généralisations abusives. Sa responsabilité est d'aider les usagers et partenaires de la recherche à en faire un usage prudent et nuancé, en prenant conscience des limites et incertitudes de toute démarche scientifique. Le chercheur interviendra, dans la mesure de ses moyens, pour corriger ou nuancer les interprétations, décisions et pratiques erronées ou imprudentes qui se réclament de son travail.

#### 7. Responsabilité personnelle et solidarité collective

Chaque chercheur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des textes ou publications qu'il rédige.

Les chercheurs qui dirigent ou coordonnent les travaux de plusieurs personnes à l'intérieur d'une recherche sont plus globalement responsables du respect du code d'éthique par chacun des collaborateurs de la recherche.

A l'intérieur des cours et séminaires de recherche, les enseignants exercent la même responsabilité à l'égard de leurs étudiants et assistants.

Plus généralement, tout chercheur de la FPSE peut et doit se sentir concerné sur le plan éthique par les recherches menées dans le cadre ou avec l'appui de la Faculté. Cette solidarité collective s'incarne, mais ne s'épuise pas, avec la constitution d'une commission facultaire d'éthique.

### III. Règlement de la Commission d'éthique facultaire

#### Mandat

La commission d'éthique de la FPSE a pour charge, sous la responsabilité du Conseil de Faculté, d'élaborer et préciser les règles générales d'éthique (Code d'éthique) s'appliquant aux recherches de la FPSE, et de proposer des modifications éventuelles. Elle doit réexaminer les principes du code au moins une fois par mandat.

Elle sert de consultant auprès des Présidences de Section lors de l'élaboration des procédures relatives aux demandes de recherche et lors de leurs interactions, relatives aux recherches des membres de la FPSE, avec les institutions extérieures.

Elle sert d'instance de consultation lorsque les chercheurs de la FPSE recherchent un avis extérieur quant aux aspects éthiques de leur recherche.

Elle agit en tant qu'interlocuteur facultaire des institutions extérieures en ce qui concerne les problèmes éthiques soulevés par des recherches conduites par des membres de la FPSE, et peut également servir d'instance d'appel au cas où des différends existeraient avec des institutions extérieures quant aux aspects éthiques d'une recherche.

#### Compétence

La compétence de la commission d'éthique s'étend à tout projet de recherche émanant des enseignants, assistants et étudiants de la Faculté.

La Commission peut, en cas de nécessité (par exemple sur demande d'une institution qui finance ou autorise une recherche), émettre une attestation relative aux aspects éthiques d'un projet de recherche provenant de la FPSE. Dans ce cas, elle doit être renseignée de manière claire sur le but et la méthodologie de l'étude, et sur les éventua-

lités de risques pour les personnes concernées.

Les appréciations d'ordre éthique se fondent en particulier sur les aspects suivants : but de la recherche, méthodes, choix des personnes ou institutions qui seront étudiées, modalités relatives au consentement libre et éclairé des sujets partenaires de la recherche et à la confidentialité et protection des données. Les bases sur lesquelles la commission d'éthique s'appuie pour émettre un préavis sont notamment : le code éthique de recherche de la FPSE, les directives du DIP, le Code déontologique de la Fédération Suisse de Psychologie, la Déclaration d'Helsinki, le Ethical principle no 9 de l'APA, la Déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation de données à caractère personnel à des fins de recherche (European Science Foundation). L'attestation délivrée par la Commission relative à un projet de recherche ne diminue en rien la responsabilité du chercheur; elle indique essentiellement que le chercheur a sollicité l'avis d'autres professionnels, et que le projet tel que décrit a été considéré comme répondant aux principes éthiques de recherche observés par la FPSE.

#### Composition

La Commission est une commission permanente, composée d'au moins 4 membres de la FPSE, dont au moins deux membres de chaque section; elle doit comprendre deux professeurs et deux membres du corps intermédiaire. Un suppléant par section au moins est désigné.

Les membres et leurs suppléants sont désignés par le Conseil de Faculté, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

La Commission s'attache une personne extérieure à la Faculté, dont le choix est ratifié par le Conseil de Faculté.

La Commission se réunit sur demande, mais au moins une fois par année; elle prévoit également des réunions régulières avec les principaux interlocuteurs institutionnels pour faire le tour des problèmes.

Document approuvé par le Conseil de Faculté le 20.6.1990